

PRÉHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE

La Préhistoire est généralement définie comme la période comprise entre l'apparition du genre humain et l'apparition des premiers documents écrits. Cette définition laisse cependant la place à des interprétations divergentes selon les auteurs.

Ce n'est pas l'objet de ce document de prendre parti dans ces divergences.

Nous nous en tenons aux définitions accessibles dans les sites de vulgarisation.

Le Paléolithique (l'âge de la pierre taillée) et le **Néolithique** (l'âge de la pierre polie), qui se divisent en différentes sous-périodes, constituent les deux grandes divisions de la Préhistoire.

Une phase intermédiaire sert de transition entre ces deux grandes périodes : **le Mésolithique**.

Ces trois périodes forment ce qui est appelé l'âge de la pierre.

L'âge des métaux : « Chalcolithique », « Âge » et « Âge » qui suivent l'âge de la pierre, sont inclus, tout ou partie, selon les régions du monde, dans la Préhistoire

La Préhistoire, selon les auteurs, concernerait les populations de chasseurs-cueilleurs, pêcheurs, collecteurs, souvent nomades qui exploitent des ressources naturelles sans les maîtriser (Paléolithique et Mésolithique).

La Protohistoire concernerait les populations d'éleveurs et d'agriculteurs, souvent sédentaires, qui maîtrisent et exploitent des ressources qu'ils produisent, tout au moins en partie.

Le Néolithique, le Chalcolithique - l'Âge du bronze et l'Âge du fer rentrent dans cette classification bien qu'il y ait eu manifestement des phases de porosité entre ces divisions.

Ces périodes sont marquées par une structuration croissante de la société.

QU'EN EST-IL EN DONEZAN ?

La période relative au Paléolithique n'est pas représentée en Donezan en l'état actuel des connaissances. Néanmoins, dans une zone périphérique proche, dans l'Aude, plusieurs sites sont documentés : La grotte de Belvis et l'abri de Dourgne – Fontanés-de-Sault.

La grotte de Belvis, située à 960m d'altitude, témoigne de la présence humaine au paléolithique en moyenne montagne.

Les premiers artefacts trouvés relèvent de la culture Moustérienne. Une datation indique un stade avancé de la technologie attribuée à l'Homme de Neandertal. Vingt-trois millénaires après le site est occupé par des Homo sapiens, son aménagement relève d'une occupation saisonnière.

L'abri du Roc de Dourgne, situé à 750 mètres d'altitude et dominé par des plateaux culminant à 2000 m, fournit une intéressante séquence stratigraphique du 7^e au 4^e millénaire avant J.C. Des études pluridisciplinaires permettent de déboucher sur une vision des cultures et de leur milieu du Mésolithique jusqu'à un Néolithique accompli. Les interactions homme-milieu sont approfondies et la part progressive des interventions anthropiques par rapport à l'évolution climatique soulignée.

Dourgne fournit donc un modèle de néolithisation en milieu Est pyrénéen, sans rupture économique (successivement : chasse au bouquetin, chasse au sanglier, montée de l'élevage des ovicaprinés et de l'agriculture, spécialisation accentuée sur un élevage ovin).

EN SAVOIR + Consulter : Premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale *Actes du Colloque International du CNRS (Montpellier, 26-29 avril 1983)*. Jean Guilaine, Jean Courtin, Jean-Louis Roudil et Jean-Louis Vernet (dir.). Abri de Dourgne, de la page 734 à la page 746

Concernant le Néolithique, quelques défrichements pastoraux en altitude sont également documentés sur cinq sites au moins par des études palynologiques. Ils témoignent de la progression vers l'étage montagnard de populations probablement sédentarisées qui assurent la maîtrise croissante des ressources produites.

Sur la commune de Mijanès, des mégalithes attestent de cette présence humaine dans le milieu montagnard, comme les dolmens de Les Clotes de l'étang et du Col des Trabesses.

Plus incertains de statut, deux monolithes :

- un menhir soupçonné probable (bloc effilé, couché et cassé à son sommet), avoisine le dolmen du Col des Trabesses
- la présence attestée par plusieurs témoignages d'une grande pierre dressée, aujourd'hui disparue (Pinsou)

Les Âges de la métallurgie (Chalcolithique, Bronze final, et fer) sont présents :

- dans deux cavités sépulcrales dont l'une a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1996-1997 (Tourreil)
- dans la nécropole des Bordes du premier âge du fer.
- dans les artefacts découverts lors de la construction de la route conduisant au barrage de Noubals.

D'autres anomalies tumulaires sont signalées, mais n'ont pas fait l'objet d'une expertise.

Quelques dalles à cupules sont également présentes en altitude sans qu'il soit établi qu'elles soient d'origine anthropique ou naturelle (Pla de Monpudou).

Deux pierres portant l'une une gravure en creux d'une main accompagnée d'un signe serpentin et l'autre portant des signes graphiques paraissent appartenir à des pratiques pastorales plus récentes, apparentées aux pétroglyphes de même usage dans la vallée du Galbe (Pyrénées-Orientales).

SOMMAIRE

NOS ANCIENS VOISINS

Aude

Un exemple de la présence humaine paléolithique en moyenne montagne : La grotte de Belvis
Dominique Sacchi, pages de 3 à 13.

AU PLUS PRÈS DU DONEZAN

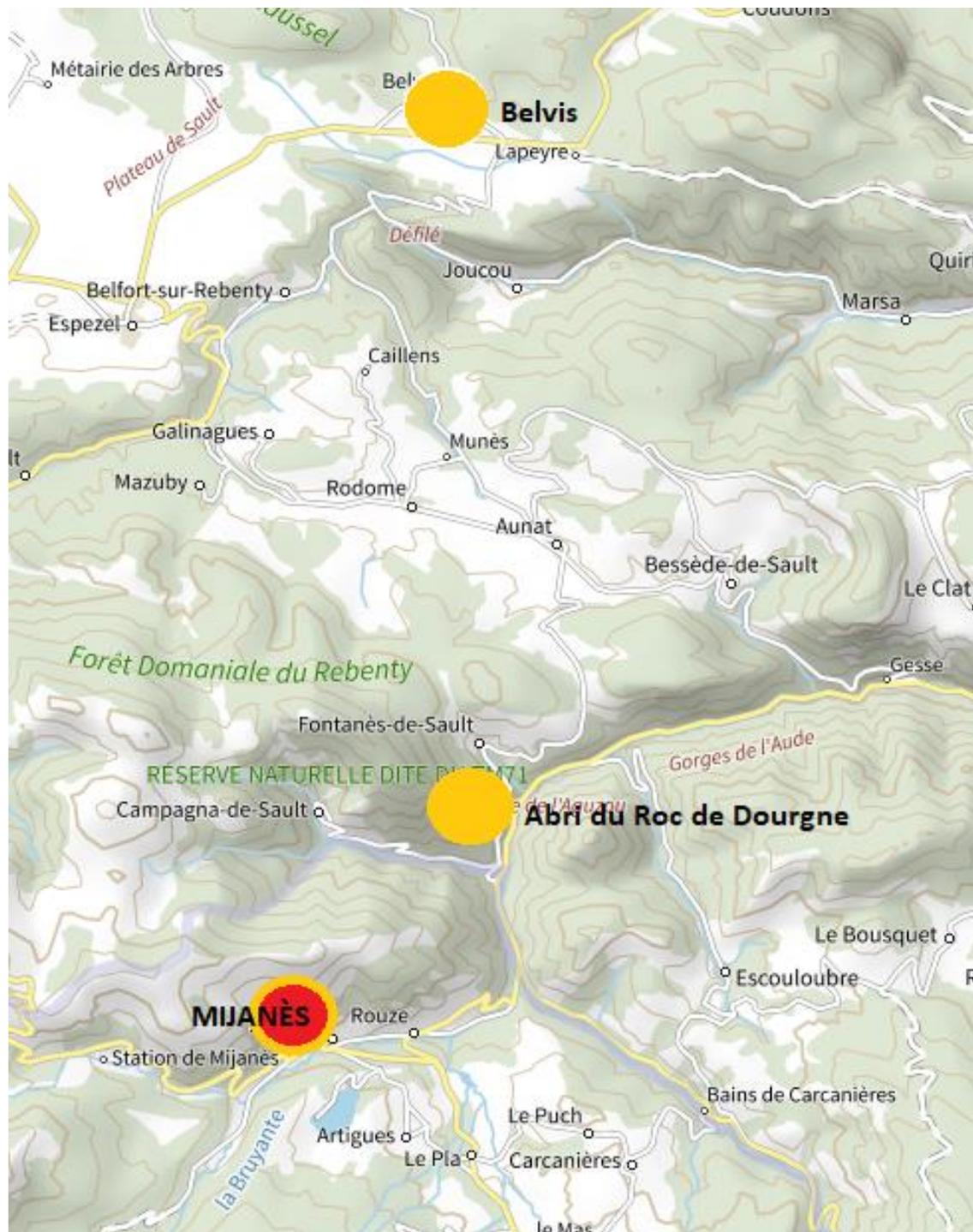
Le Néolithique, généralité, pages de 14 à 15.

Les dolmens et menhirs, pages de 15 à 29.

Les cavités sépulcrales, pages de 30 à 32.

La nécropole des Bordes, pages de 33 à 46.

NOS ANCIENS VOISINS



Infographie Michel Bompieyre. Source Geoportail.gouv

UN EXEMPLE DE LA PRÉSENCE HUMAINE PALÉOLITHIQUE EN MOYENNE MONTAGNE : LA GROTTTE DE BELVIS

Dominique SACCHI¹

L'absence de traces d'une présence humaine paléolithique en Donezan oblige à nous éloigner quelque peu pour obtenir des informations sur les communautés de chasseurs- cueilleurs qui fréquentèrent ces contrées de moyenne montagne en ces temps reculés. Le poste d'observation le plus proche et le mieux documenté se situe en Pays-de-Sault, précisément dans la grotte de Belvis¹, à une quinzaine de kms à vol d'oiseau au nord de Mijanès.



La grotte (*Cauna* en occitan) de Belvis (fig. 1), s'ouvre au Midi, à 960m d'altitude, sur la plaine d'Espezel avec pour fond de décor un vaste panorama montagneux. L'aire d'occupation préhistorique s'étend sur une surface d'environ 65 m², depuis l'avant-porche, précédé par un talus abrupt, jusqu'au fond de la salle d'entrée bien éclairée par la lumière diurne. Au sein du remplissage sédimentaire, d'une puissance de 3 m dans le secteur sondé (fig. 2), les fouilles conduites par l'auteur de ces lignes, de 1969 à 1986, mirent au jour les vestiges matériels de deux phases d'occupations humaines séparées l'une de l'autre par une longue période. Cet intervalle correspond à une période de froid intense, ayant provoqué le remaniement par géliturbation du dépôt correspondant à la première occupation, suivie d'une pause de la sédimentation jusqu'à la seconde occupation.

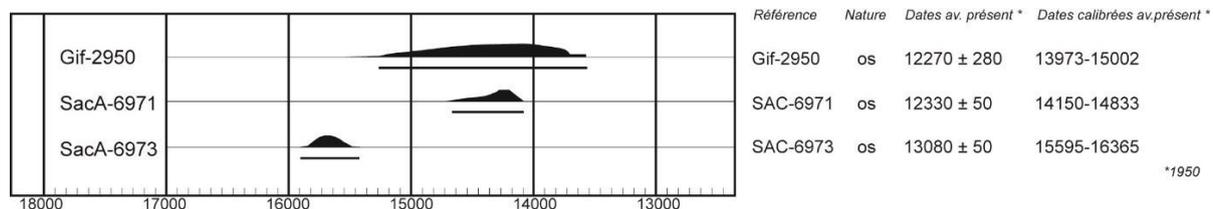
Les premiers occupants

Les plus anciens vestiges de la venue des hommes gisent au sein de poches de limons (fig. 2, 7a et 7b), pénétrant en coin dans l'argile karstique sous l'effet d'un gel intense (pergélisol). Ils consistent en quelques dizaines d'outils en roche dure, du quartzite le plus souvent (fig. 3, n° 1 à 5), du silex (fig. 3, n° 7) et de la lydienne (fig. 3, n° 6), relevant de la culture moustérienne. Tous ces objets étaient mêlés à des ossements animaux dont un échantillon fit l'objet d'une datation ¹⁴C voisine de 35 000 ans (35 424 ± 1140 avant le présent). Cet âge indique un stade avancé de ce complexe technologique attribuable à l'Homme de Néandertal. Parmi les espèces animales figurent des ongulés de milieu découvert (bison, bœuf, cheval, renne), boisé (cerf, chevreuil, daim) et escarpé (bouquetin, isard).

Il faut également signaler la présence de quelques coquilles fossiles qui éveillèrent l'intérêt de ces hommes.

Les derniers occupants

Quelques 23 millénaires après cette première fréquentation humaine, de nouveaux occupants, des *Homo sapiens* cette fois, vinrent s'installer dans la grotte. Beaucoup mieux documentée cette seconde occupation - couches 2 à 4 (fig. 2) - a été datée entre 13500 et 16 000ans avant le présent par la méthode du radiocarbone, à partir de fragments d'os exhumés dans la couche 3.



Datations ¹⁴C de l'occupation magdalénienne (couche 3) calibrées selon OxCal v.4.3.2 (Ramsey 2017).

¹ Directeur de recherche honoraire au CNRS.
Traces-UMR 5608, Université Jean-Jaurès-Toulouse.

L'aménagement du site et sa fréquentation saisonnière

L'aire d'habitat *largo sensu*, fouillée sur la moitié de son étendue soit 35m², revêt l'apparence d'une accumulation de diverses pièces d'équipement en matériaux durables, des débris de leurs fabrication et des déchets osseux des animaux consommés. Le piétinement intense et répété sur un espace réduit augmenta leur fragmentation et leur dispersion. Ce phénomène explique également qu'aucune structure évidente n'ait été observée, par exemple les foyers culinaires et calorifiques, dont témoignent pourtant les pierres brûlées, les fragments d'os et de bois carbonisés. Insuffisamment recouverts par les sédiments entre les différents séjours des hommes, ils furent irrémédiablement démantelés. On notera cependant que la zone de plus grande concentration en restes fauniques se situe dans la partie découverte de la cavité. On peut en déduire que les opérations de dépeçage et le débitage du gibier se situaient à l'avant de la cavité proprement dite.

Compte tenu des données climatiques tardiglaciaires, accentuées par l'altitude, les utilisateurs des lieux, ne pouvaient y séjourner en dehors de la bonne saison. Des données objectives tirées de l'examen des bois de cervidés et des anneaux de croissance des vertèbres de truites retrouvés à la fouille, en apportent la confirmation. Par ailleurs, les données paléobotaniques tirées de l'analyse des pollens et des vestiges ligneux montrent qu'un refuge d'essences mésophiles - chêne à feuillage caduc, noisetier, érable, tilleul, orme, buis - survécurent aux conditions climatiques rigoureuses des derniers temps glaciaires, à l'abri de l'escarpement calcaire de Belvis, bien exposé au Sud. Ce contexte environnemental ne pouvait que faciliter l'établissement périodique d'un petit groupe de chasseurs et son approvisionnement en bois.

Les témoins matériels de l'activité artisanale, cynégétique et halieutique

Plus de 10 000 éléments en roches siliceuses, dont environ 2700 pièces typologiquement définies, près de 200 produits manufacturés en matière dure animale (bois de cervidés, cornes de caprinés, os d'ongulés et d'oiseaux), répondant aux caractéristiques du Magdalénien supérieur, ont été mis au jour.

La plus grande partie des produits de l'industrie lithique, en majorité de très petites armatures (fig. 4), mais aussi des outils réservés à la fabrication des objets en matière osseuse, - burins, perçoirs - ou à la préparation des peaux - grattoirs - fut fabriquée sur place, à partir de nucléus exploités jusqu'à épuisement. Les matières premières locales, jaspe et lydienne, sont largement supplantées par des silex en provenance des Corbières orientales et des Petites-Pyrénées. Des origines plus lointaines, récemment identifiées au centre et au sud de la chaîne pyrénéenne, montrent l'éloignement de certaines sources d'approvisionnement.

Parmi les pièces d'équipement en os, bois de renne, et corne, la première place revient aux pointes de traits qui comptent pour 58%. Sous ce terme générique on regroupe les pointes de sagaies (fig. 5, n° 4 et 5), les petites pointes à base brutes (fig. 5, n° 9 à 12), les têtes de harpons (fig. 5, n° 1 à 3 ; fig. 6, n° 2 et 3), les fléchettes (fig. 5, n° 6 et 7) et une petite pointe barbelée. Dans la première catégorie un seul exemplaire conserve son talon, en double biseau (fig. 5, n° 4). Un rebut de fabrication (fig. 5, n° 8), illustre le mode de fabrication de la seconde catégorie. Des spécimens à barbelures unilatérales (fig. 5, n° 2 ; fig. 6, n° 2 et 3) et bilatérales (fig. 5, n° 1), ainsi que des éléments de barbelures brisées (fig. 5, n° 3) composent le troisième groupe. Il comporte un exemplaire privé de son extrémité apicale, vraisemblablement pourvu d'une seule barbe, et dotée d'une rainure très certainement dévolue à l'insertion d'armatures microlithiques (fig. 6, n° 3 et 3'). Des aiguilles à chas (fig. 5, n° 13), des tubes confectionnés dans des cubitus de Vautour fauve (fig. 7, n° 4 et 5) qui pouvaient servir d'étuis aux précédentes, des ciseaux en bois de renne (fig. 5, n° 14) complètent la série des objets utilitaires parvenus jusqu'à nous presque toujours fragmentés.

De nombreux résidus de carcasses constituent les restes des animaux chassés, pêchés et consommés. Le bouquetin (*Capra pyrenaica*) occupe la première place, suivi par l'isard (*Rupicapra pyrenaica*). Au nombre des cervidés, peu nombreux, on note la présence du cerf rouge (*Cervus elaphus*), du chevreuil (*Capreolus capreolus*), du daim (*Dama dama*) et du renne (*Rangifer tarandus*). Le cheval (*Equus caballus*) et le lièvre (*Lepus timidus*) s'ajoute à la liste. Bien que peu abondante, l'avifaune laisse place à de nombreuses espèces. Malgré l'absence d'indices - marques de découpe, calcination - il demeure probable que les canards colvert (*Anas platyrhynchos*), sarcelles (*Anas crecca*), coqs de bruyère (*Tetrao urogallus*), lagopèdes (*Lagopus sp.*), appartiennent au tableau de chasse des Magdaléniens et non à celui des rapaces nichant à proximité de la grotte. Quant aux restes de Vautour fauve (*Cypus fulvus*) il s'agit, comme nous le verrons plus loin, de fragments anatomiques choisis et ouvragés (fig. 7, n° 4 et 5).

Quelques restes de poissons, vertèbres et rayons de nageoires, appartiennent à des truites (*Salmo Trutta*) qui peuplent toujours les cours d'eau du voisinage.

Les témoins des conceptions symboliques et esthétiques

Ces documents revêtent l'apparence de décors affectant différents types de support à fonction utilitaire ou indéfinissable. À l'exception de quelques perles en jayet (fig. 7, n° 2), il s'agit d'objets en matière osseuse, gravés et parfois encore imprégnés de traces de pigment rouge. Le répertoire ornemental se réfère au monde animal de manière explicite ou allusive. Dans le premier cas ce sont des représentations qui ne visent pas à reproduire d'une manière strictement réaliste les "modèles" désignés. Une grue dessinée sur un tronçon de côte non préparée en fournit un bon exemple (fig. 7, n° 8). Sans doute déconcertés par la liberté formelle de son exécution, empreinte d'une indéniable force dynamique, deux éminents spécialistes de l'art paléolithique, se méprirent sur l'identité du sujet penchant pour une créature composite ou fantastique. Un ornithologue devait confirmer et préciser notre diagnostic. Il faut aussi mentionner le profil endommagé d'un grand ongulé surchargé d'incisions en x sur une banale esquille (fig. 7, n° 7) ; la tête et l'encolure, partiellement conservées, d'un bouquetin aux aguets vu de face, semble-il à contrejour, bien dans la manière de l'art magdalénien pyrénéen, tracées à large trait sur un fragment de lame d'os polie (fig. 7, n° 6) ; la tête incomplète d'un grand ongulé (cheval ou renne ?) affronté à l'"obstacle" d'un réseau de traits verticaux, sur un cubitus de vautour fauve (fig. 7, n° 4). Hormis le grand échassier, tous les acteurs de ce petit bestiaire figurent au tableau de chasse des Magdaléniens de Belvis. Nous y ajouterions volontiers le poisson au vu d'un motif ichthyoïde placé sous le cou de la grue (fig. 7, n° 8) et, en raison de sa forme, une lamelle découpée d'os polie et gravée (fig. 7, n° 3). Ce peut être aussi le cas d'un objet ovale, gravé sur les deux faces de croissants et de courtes lignes sinueuses largement gravées. Son trou de suspension devrait lui assigner la fonction de pendeloque mais nous y verrions tout aussi bien un leurre pour la pêche à la truite (fig. 7, n° 1).

Enfin, nous rapprocherons le décor géométrique apposé sur la partie convexe d'une baguette demi-ronde (fig. 6, n° 1), de la composition en partie figurative, de l'étui déjà décrit (fig. 7, n° 4). L'une constituant, en quelque sorte, la synecdoque de l'autre.



On sait encore peu de choses sur les néandertaliens qui fréquentèrent le Pays-de-Sault il y a 35 millénaires et on constate l'absence de données archéologiques après leur départ jusqu'à la venue des Magdaléniens plus d'une vingtaine de millénaires plus tard.

Ces derniers, plus *bavards*, témoignent de leur mobilité et des contacts établis avec d'autres groupes par la grande diversité d'origine des matières premières lithiques qu'ils utilisèrent pour la confection, sur place, de leurs armes et outils. A la différence de quelques individus à la recherche d'un abri pour faire halte comme dont on connaît un exemple, en Fenouillèdes, la grotte de L'œil, les hôtes de Belvis se livraient à l'exploitation judicieuse et saisonnière de la moyenne montagne, et y laissèrent la marque de leurs préoccupations esthétiques et symboliques. La conquête des Pyrénées fut aussi spirituelle, à l'image du rocher gravé de Fornols, en Conflent, célébrant bouquetins, isards et vautour.

⁽¹⁾ Une petite salle d'exposition, réalisée en 1998 à l'initiative de Georges Berthuel, alors maire de Belvis, avec le concours scientifique de l'auteur des fouilles et signataire de ces lignes, donne à voir des documents graphiques et photographiques ainsi qu'un choix d'objets, originaux et de moulages.

Bibliographie sélective

Ouvrages

Sacchi D., 1986 - Le Paléolithique supérieur du Languedoc occidental et du Roussillon, *Gallia-Préhistoire*, XXI^e supplément, C.N.R.S. édit., Paris 1986, 284 p.
Vilette Ph., 1984 - Avifaunes du Pléistocène final et de l'Holocène dans le Sud de la France et en Catalogne, *Atacina* 11, Carcassonne (1983), 190 p.

Articles

Maroto J., Sacchi D. et Ortega D., 2003 - Le Moustérien tardif des Pyrénées méditerranéennes, *Préhistoire Anthropologie Méditerranéennes*, 10-11 (2001-2002), 2003, p. 39-51.
Sacchi D., 1973, Une curieuse gravure d'oiseau dans le gisement magdalénien de Belvis (Aude), *Zephyrus*, XXIII- XXIV, 1972-1973, p. 189-192.

Sacchi D., avec la collaboration de Hubschmann J., Jalut G., Maurel M., Vernet J.-L. et Vilette Ph., 1979 - Cauna de Belvis (Aude), *Livret-Guide du III^e colloque franco-soviétique*, « Dynamique des interactions entre le milieu naturel et les sociétés préhistoriques ». Le Pléistocène supérieur en France, 10-25 sept. 1979, Labo. de Paléontologie Humaine et de Préhistoire de Marseille, p. 169-183.

Sacchi D., 1988 - Les plus anciennes traces du peuplement humain en Pays-de-Sault : La Cauna de Belvis, Aude, in *Pays de Sault espaces peuplement, populations*, C.N.R.S., édit., Toulouse, 1988, p. 73-100.

Sacchi D., avec la participation de Cregut E., Heinz Ch., Le Gall O., Maurel M., Vernet J.-L., Vilette Ph., 1995 - Un site leptolithique de moyenne altitude dans les Pyrénées : La Cauna de Belvis, France, *Preistoria Alpina*, n° 28/2 (1992), p. 59-90.

Sanchez de la Torre M., Sacchi D., Le Bourdonnec F. X., Gratuze B. 2020 - Tracing Palaeolithic human routes through the geochemical characterization of chert tools from Caine de Belvis (Aude, France), *Archaeological and Anthropological Sciences* (2020) 12, 135, 16 p.

Hubschmann J et Sacchi D., 1982 - Evolution périglaciaire würmienne d'un remplissage de grotte et ses implications préhistoriques : la Cauna de Belvis (Pays-de Sault, Pyrénées audoises), Hommage à René Raynal, *Recherches Géographiques de Strasbourg*, n° 16-17, p.19-23.

Jalut G., Sacchi D. et Vernet J.-L., 1975 - Mise en évidence d'un refuge tardiglaciaire à moyenne altitude sur le versant nord-oriental des Pyrénées (Belvis, alt. 960m, Aude). *Compte rendu de l'Académie des Sciences de Paris*, T. 280 (21 avril 1975), série D, p. 1781- 1784.

Légendes des illustrations

Figure 1 - La grotte de Belvis vue de l'extérieur (photo D. Sacchi).

Figure 2 - profil du remplissage archéo-stratigraphique ; 1-4 : dépôt magdalénien ; 7 : poches de cryoturbation contenant l'industrie moustérienne (relevé D. Sacchi et Ph. Vilette).

Figure 3 - outillage lithique, Moustérien récent (dessins D. Sacchi). Figure 4 -

armatures en silex, Magdalénien supérieur (dessin D. Sacchi).

Figure 5 - armes et outils en matière dure animale, Magdalénien supérieur (dessins D. Sacchi).

Figure 6 - armes en matière dure animale, Magdalénien supérieur (dessin D. Sacchi et J.-L.Brulé).

Figure 7 - objets à suspendre, perle, étuis gravés, gravures animalières sur os (dessins et relevés D. Sacchi).



Figure 1

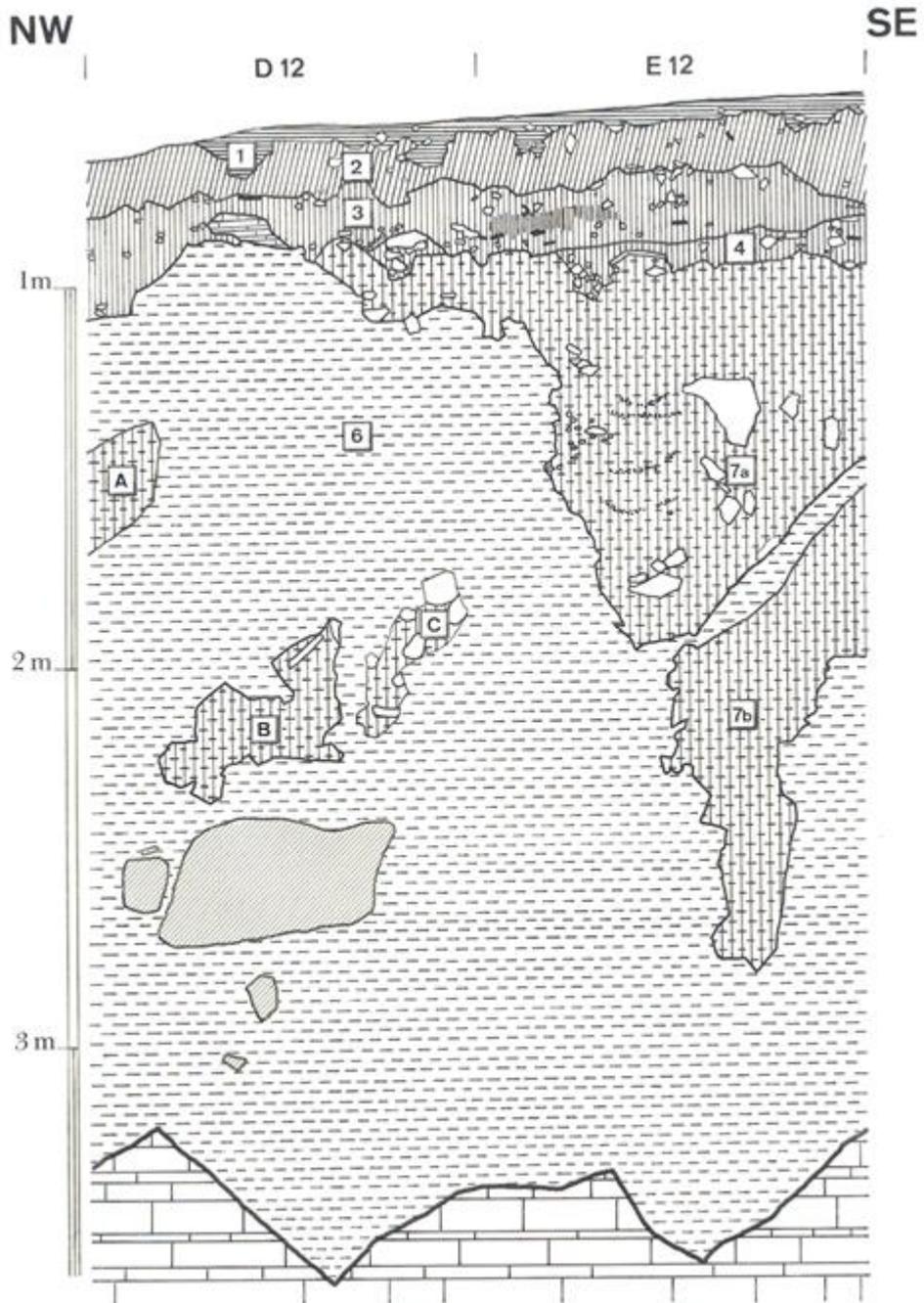


Figure 2

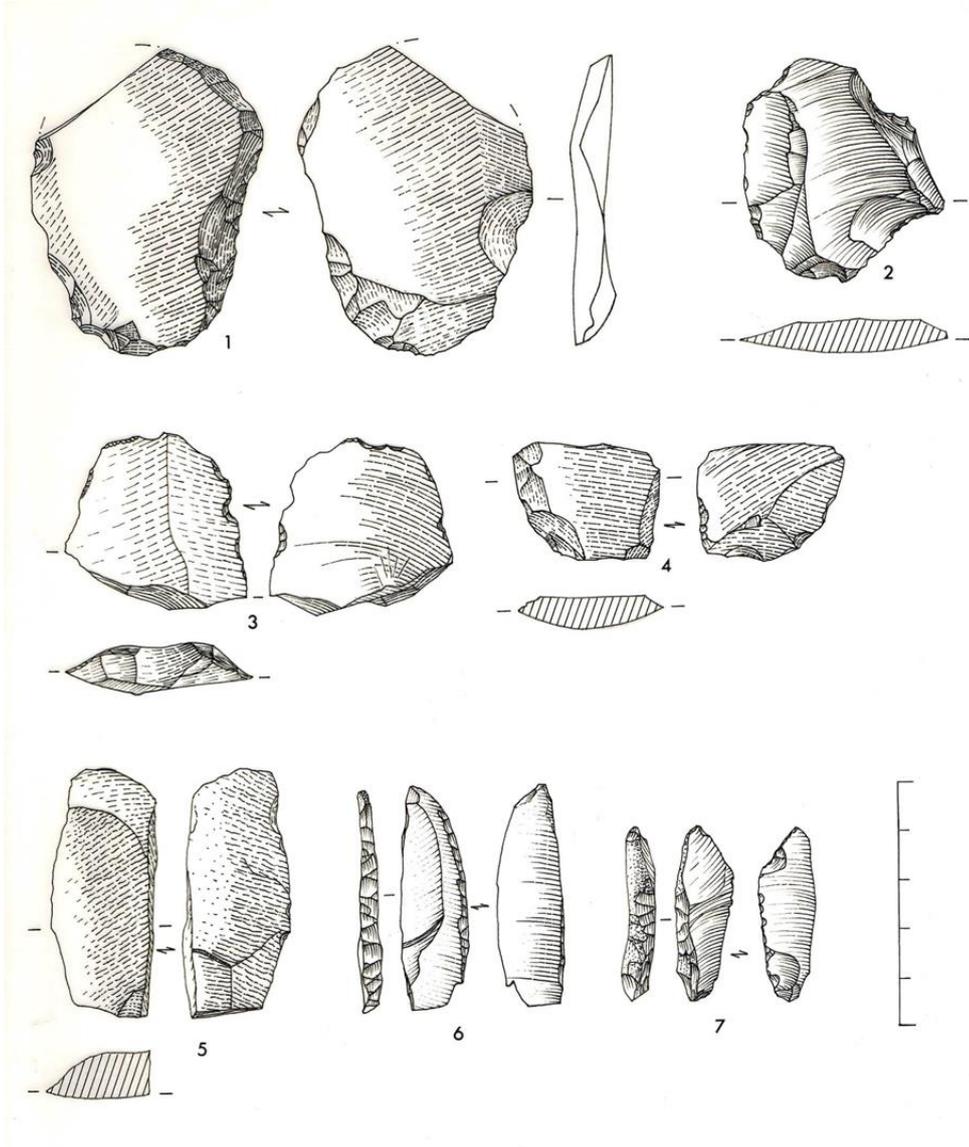


Figure 3

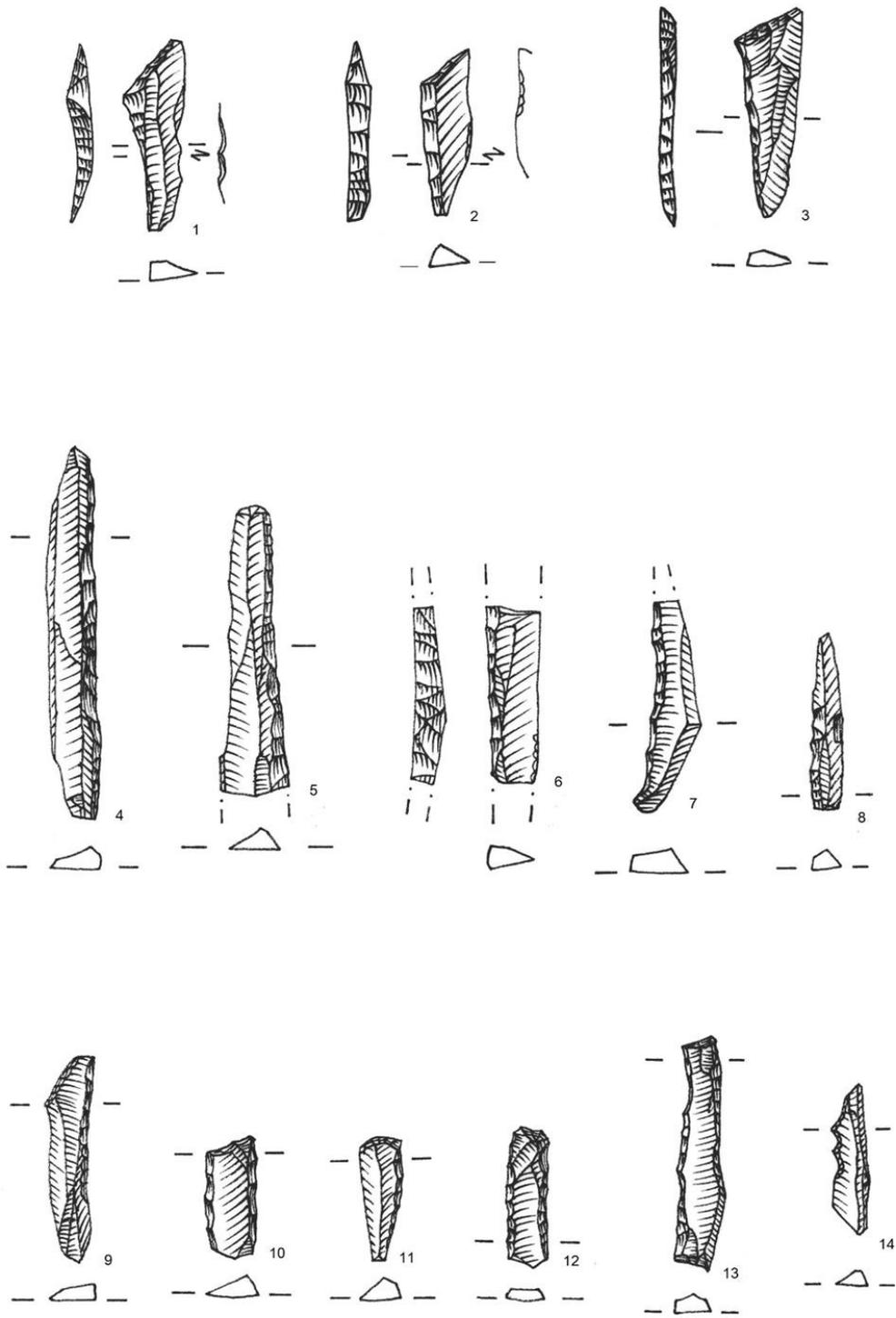


Figure 4

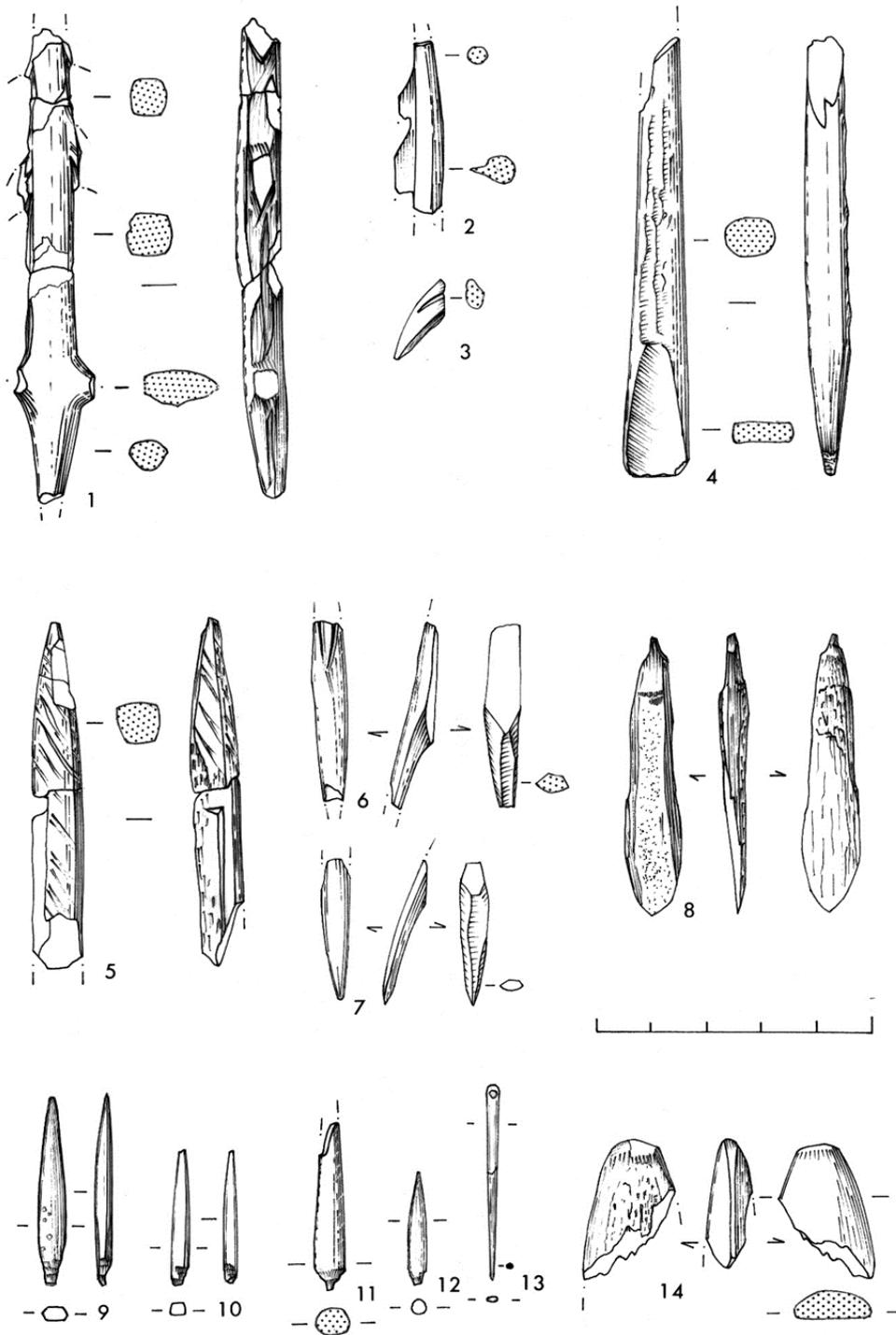


Figure 5

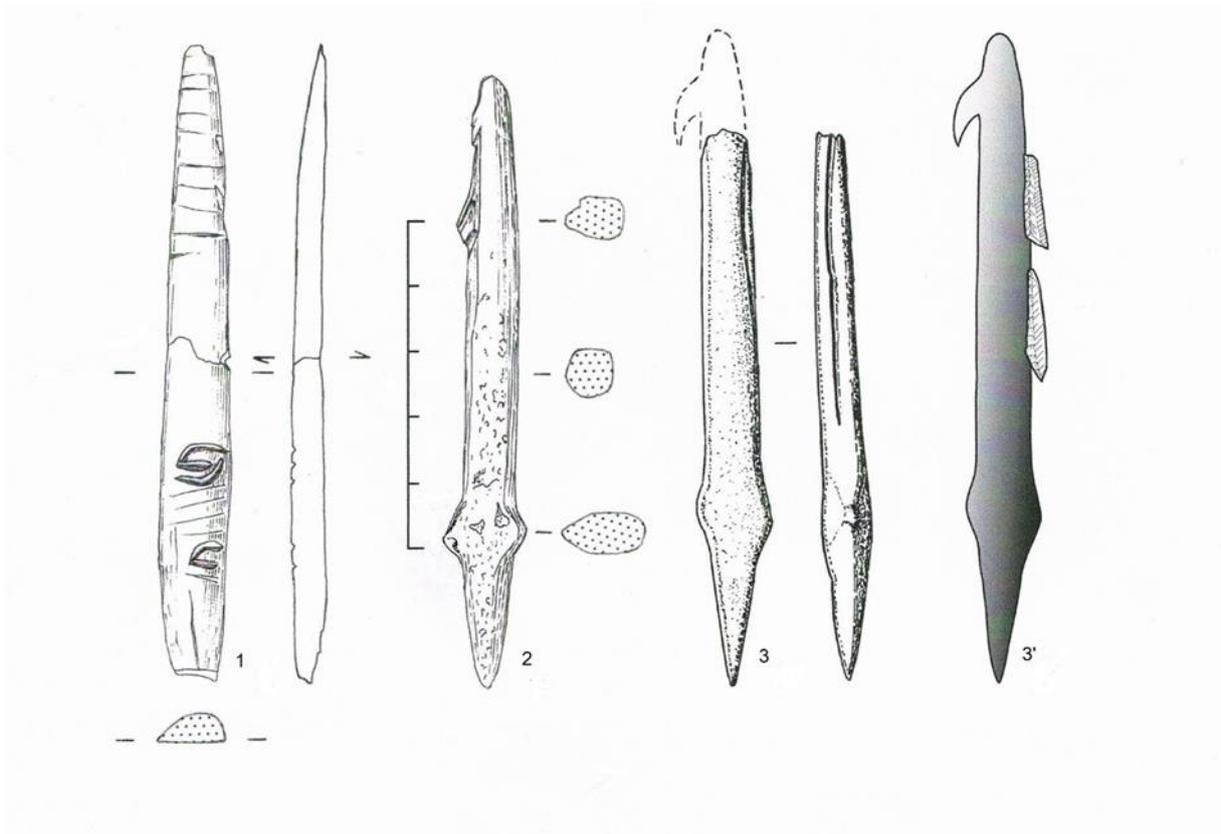


Figure 6

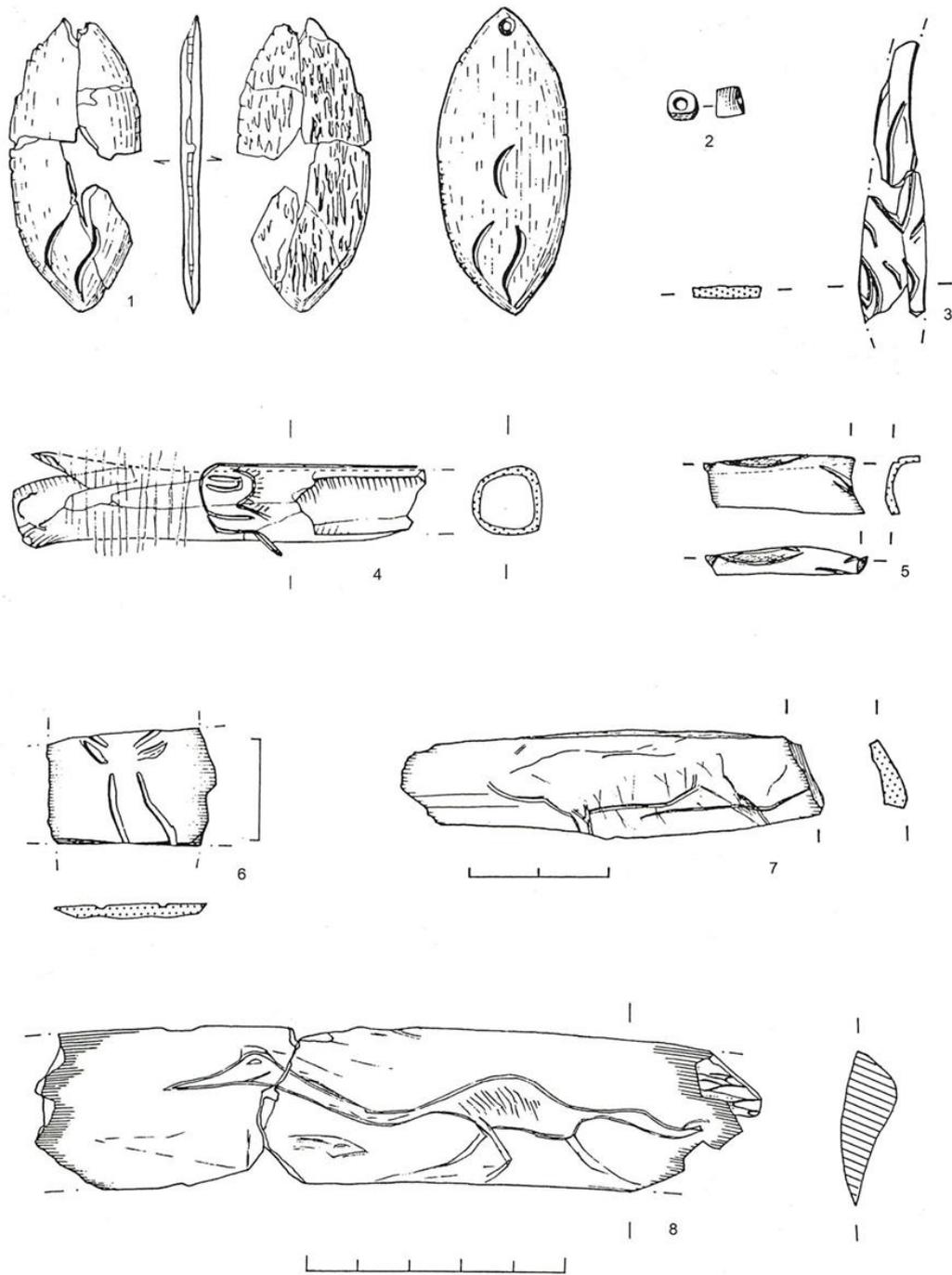


Figure 7

LE NÉOLITHIQUE

Le processus de néolithisation de notre aire géographique (Pyrénées orientales et haute vallée de l'Aude) est caractérisé par une forte hétérogénéité culturelle². Ce contexte dans les zones limitrophes du Donezan est bien documenté nous l'avons vu par les recherches archéologiques et palynologiques sur les sites de la grotte de la Cauna³ (Belvis - Aude, plateau de Sault) et l'abri de Dourgne⁴ (Haute vallée de l'Aude).

Bien que peu documenté-e-s sont présent-e-s dans le Donezan :

- **Des constructions lithiques telles les dolmens du Col des Trabesses (Aude) et de la Clote de l'étang (Ariège)**
- **Des suspicions de menhirs (col de Trabesses et Pinsou)**
- **Des cavités sépulcrales (cavité du Toureil et du bois de Quière)**

Le mot « Néolithique » (du grec νέος, *néos*, nouveau, et λίθος, *lithos*, pierre) désigne littéralement l'« âge de la pierre nouvelle ». Ce terme est proposé en 1865 par le préhistorien John Lubbock⁵, qui subdivise l'âge de la pierre en un « âge de la pierre ancienne » (le Paléolithique avec un usage principal de la pierre taillée) et un « âge de la pierre nouvelle » (le Néolithique avec un usage principal de la pierre polie)⁶

Succédant au Mésolithique⁷, le néolithique est marquée par de profondes mutations, l'exploitation par les groupes humains de ressources naturelles disponibles y sera plus intense et diversifiée qu'au Paléolithique, le bois notamment pour la construction et la cuisson, mais aussi de nouvelles roches comme l'argile pour les poteries, etc.

L'on va passer ainsi durant cette période d'une économie de subsistance à une économie de production de ressources agro-pastorales (agriculture et élevage : caprins, ovins et bovins) permettant un meilleur contrôle de leur approvisionnement

Ce qui va provoquer un véritable bouleversement à plusieurs niveaux :

Techno-économique (pierre polie, domestications, céramique, tissage) ; Sociaux (sédentarisation, nouvelles normes sociales, architecture et pratique du mégalithisme) ; Écologiques (Rapport au milieu différent, nouvel ordre écologique, anthropisation) ; Idéologique (mutation de l'univers symbolique et nouveau regard de l'homme sur lui-même)

Certaines recherches ethnologiques⁸ ont cependant montré qu'une économie basée sur l'agriculture implique souvent un surcroît de travail et des récoltes dépendantes des aléas climatiques, ainsi les pratiques de prédation (chasse, pêche) et de cueillette se poursuivent pour compenser et pallier à d'éventuels déficits alimentaires.

Bien que perçu comme rapide « la révolution néolithique » compte tenu des importantes mutations qu'il engendre, le Néolithique a fait son apparition à plusieurs endroits et à des périodes différentes.

² Oms Arias F.Xavier, Àngels Petit M., I.Morales Juan, Soledad GarciaM. Le processus de néolithisation dans les Pyrénées orientales. Occupation du milieu, culture matérielle et chronologie. In : Bulletin de la Société préhistorique française, tome 109, 2012, pp.6511-670 ;doi : <https://doi.org/10.3406:bspf.2012.14201>

³ Jalut G., Sacchi D., Vernet J.L., 1975. Mise e évidence d'un refuge tardiglaciaire à moyenne altitude sur le versant nord-oriental des Pyrénées (Belvis, alt. 960m, Aude). *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences* 280, 1781-1784.

⁴ Jalut G., Vernet, J.L. 1993. Dourgne et l'évolution de la végétation dans les Pyrénées méditerranéennes du Tardiglaciaire aux temps historiques. in Guilaïne *et al.*, 1993, 409-414.

Guilaïne J., Barbaza M., Gasco J., Geddes D., Coularou J., Vaquer J., Brochier J.E., Briois F., André J., Jalut G., Vernet J.L., 1993. Dourgne. Derniers chasseurs-collecteurs et premiers éleveurs de la Haute vallée de l'Aude. Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, Toulouse, Archéologie en terre d'Aude, Carcassonne, 498 pp.

⁵ John Lubbock, 1^{er} baron Avebury, né à Londres le 30 avril 1834 et mort le 28 mai 1913, est un préhistorien et un naturaliste britannique, de même qu'un banquier et un politicien.

⁶ Il convient toutefois de souligner que le polissage est déjà connu au Paléolithique supérieur, même s'il est très rare

⁷ Le Mésolithique a d'abord été défini pour l'Europe comme période intermédiaire entre le Paléolithique et le Néolithique. La datation par le carbone 14 a mis en évidence les décalages temporels entre les différentes régions : 9 700 à 5 000 av. J.-C. en Europe de l'Ouest, 12 500 à 8 500 av. J.-C. au Levant, 13 000 av. J.-C. au Japon avec la période Jōmon. Il s'applique également en Chine et dans le sous-continent indien.

⁸ Les travaux de Marshall Sahlins par exemple. Marshall Sahlins, anthropologue américain est adepte du néo-structuralisme, mais aussi du marxisme et de l'anthropologie dynamique. Au départ il est proche des thèses marxistes, mais il va changer avec son travail sur l'anthropologie économique.

La Néolithisation de l'Europe, s'est répandue à partir du foyer proche-oriental, le plus vieux foyer connu à ce jour (9500 av. J.C). Précédée du Natoufien⁹ avec les premiers villages, suivront la première agriculture vers 9500 av. J.-C., l'élevage vers 8200 av. J.-C. et la céramique n'apparaissant que vers 7000 av. J.-C.

Le Néolithique prend fin avec l'apparition, puis la diffusion de la métallurgie du bronze, à partir de 3000 av. J.-C. en Anatolie et 2800 av. J.-C. en France.

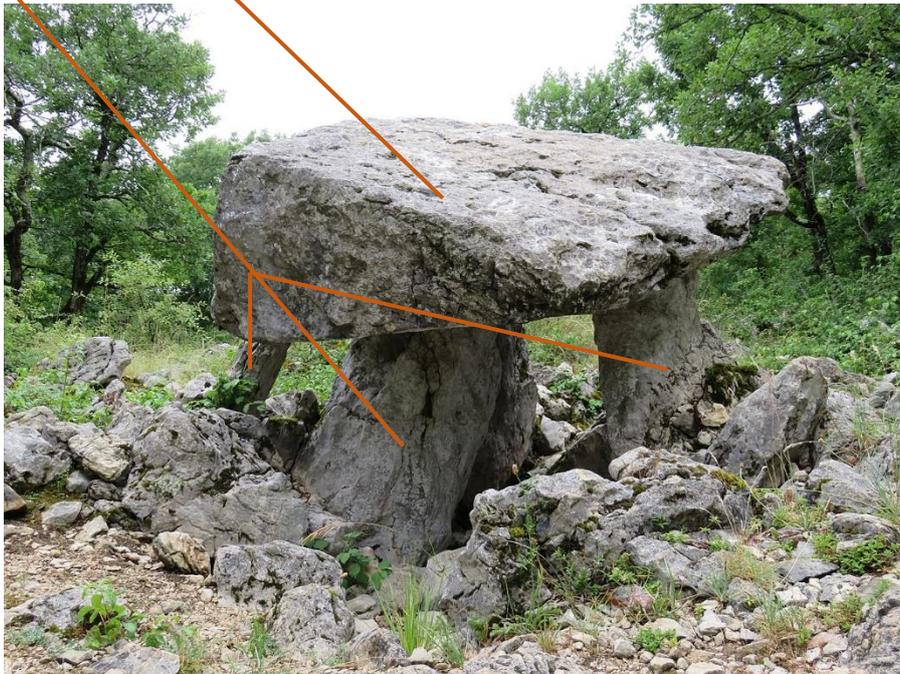
Pour information, les cours sur le Néolithique de l'Université de Bourgogne sont accessibles en ligne pour les visiteurs souhaitent approfondir leurs connaissances sur cette période :

<http://ubprehistoire.free.fr/L1%20-%20Cours%20en%20ligne.html>

AU PLUS PRÈS EN DONEZAN

LES DOLMENS

Un dolmen est une construction mégalithique préhistorique constituée d'une ou plusieurs grosses dalles de couverture (tables) posées sur des pierres verticales qui lui servent de pieds (les orthostates).

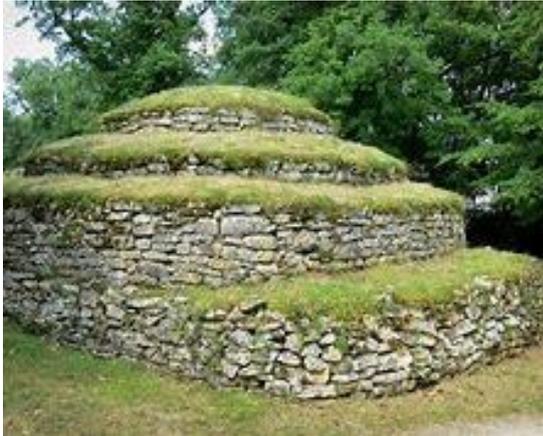


Dolmen du Brillaud¹⁰ – Mas d'Azil (Ariège)

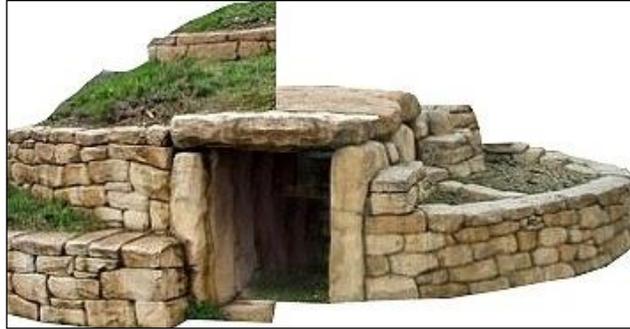
⁹ Le Natoufien est une culture archéologique de l'Épipaléolithique, attestée au Levant entre 14500 et 11500 avant le présent (12550-9550 av. J.-C.). Elle est caractérisée par la mise en place des premières expériences de sédentarisation et donc par l'apparition des premiers villages. Elle doit son nom à la vallée du Wadi en-Natouf en Cisjordanie où elle a été identifiée (dans la grotte de Shuqba) par l'archéologue britannique Dorothy Garrod en 1928.

¹⁰ Situé à **564 mètres d'altitude**, le dolmen de Brillaud au Mas d'Azil se trouve engagé dans un tas de pierres, survivance hypothétique d'un tumulus qui devait le recouvrir. Ses vestiges sont en partie conservés au Musée de la Préhistoire du Mas-d'Azil dont, notamment, la dentition entière d'un enfant.

L'ensemble était recouvert d'un tumulus ou tertre formé de pierres et de terre tant pour des raisons de maintien de la construction lithique, de protection que de marquage de territoire.



Tumulus de Bougon (Deux-Sèvres)



Coupe

Les fouilles menées dans ces monuments indiquent un usage funéraire abritant une ou plusieurs sépultures¹¹. Dans certains de ces monuments il n'a pas été retrouvé de restes humains, sans que l'on sache précisément s'ils avaient été pillés antérieurement ou s'il leur était attribué une fonction symbolique.

Bien qu'il existe plusieurs types de dolmens, l'on trouve trois grandes familles de dolmens sur le territoire :

- les dolmens simples (aussi appelé en Occitanie chambre des Pyrénées)
- les dolmens à couloirs
- et les allées couvertes (chambres rectangulaires, construites par des dolmens placés les uns contre les autres)

Les dolmens [européens](#) ont été construits entre la fin du V^e millénaire av. J.-C. et la fin du III^e millénaire av. J.-C., ceux d'[Extrême-Orient](#) au I^{er} millénaire av. J.-C..

Pour certains chercheurs, à côté de ces mégalithes, leurs équivalents en bois appelés mégaxyles pourraient avoir existé¹².

Les dolmens présents sur la commune de Mijanès et la commune limitrophe audoise de Niort-de-Sault peuvent être considérés comme des « dolmens simples ».

Concentrés avec plusieurs milliers de monuments en Aveyron, Ardèche et Quercy, ce type de dolmen s'étend néanmoins dans toute la France méridionale.

¹¹ Jean Arnal, « [Petit lexique du mégalithisme](#) » [archive], sur *persee.fr*. † R. Joussaume, J. Leclerc et J. Tarrête, « Dolmen », in : A. Leroi-Gourhan, *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, éd. PUF, 1988, pp. 325-326. † R. Joussaume, « Dolmen », in : D. Vialou, *La Préhistoire - Histoire et dictionnaire*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2004, p. 540.

¹² Charles-T. Le Roux et Jean-L. Monnier, « *Des menhirs en bois ?* », *La Recherche*, n° 360, janvier 2003, p. 21

LES DOLMENS AUTOUR DE MIJANES

Texte de Sarah Boscus¹³, encadrés de Michel Bompieyre

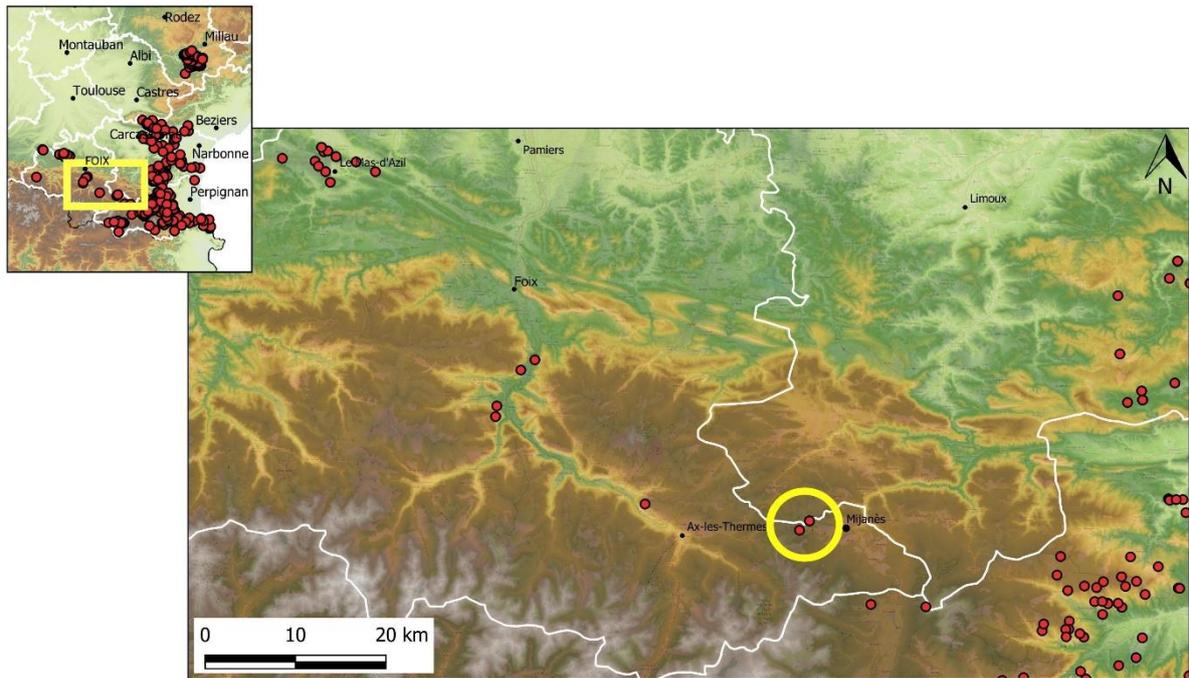


Figure : Les dolmens de Mijanès dans leur contexte régional (Boscus S.; fonds de carte IGN et OSM Street Map).

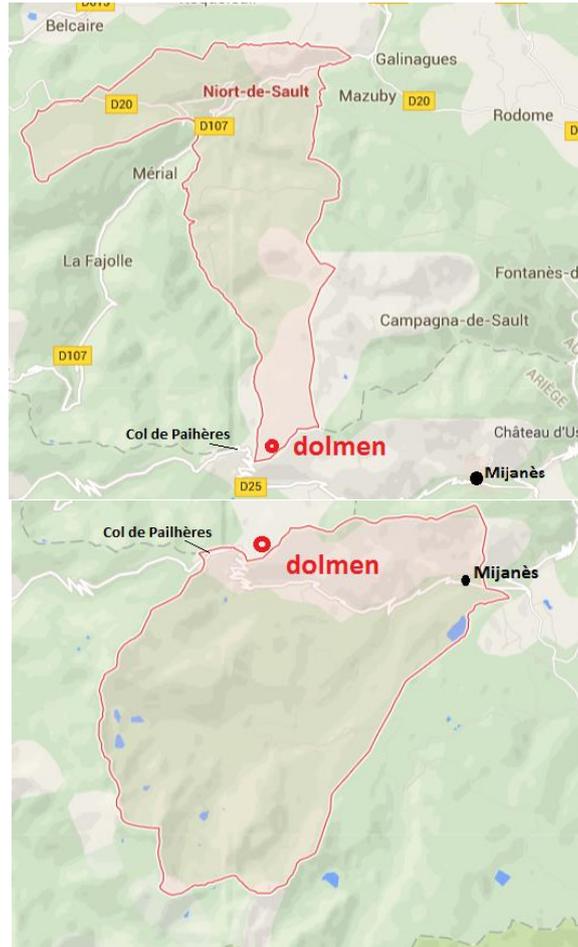
Le dolmen du Col des Trabesses

Le dolmen du col des Trabesses est situé en limite communale de Mijanès et de Niort-de-Sault (Aude). De par sa position, il domine l'ensemble du paysage du secteur. Ce monument est, dans l'état actuel de nos connaissances, le plus haut du département de l'Aude (1930 m d'altitude).



© Michel Bompieyre - 2016

¹³ Sarah Boscus, Doctorante à l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès - UMR 5608 TRACES - Equipe PSH (Premières sociétés Holocènes)



Fonds de carte IGN, infographie Michel Bompieyre 2016

Remarque :

Cette formation lithique constitue un repère bien connue des chasseurs sous le nom de « Pierre rouge » à cause de la couleur des lichens recouvrant pour partie l'un des orthostates.

Ce monument, aujourd'hui ruiné, a été construit en roche métamorphique, probablement en schiste. Malgré son état de conservation, quelques éléments architecturaux ont pu être identifiés, tels que les orthostates, dont un est encore fiché dans le sol, la dalle de chevet effondrée ainsi qu'un probable fragment de table de couverture. De ce fait, on peut supposer que l'entrée du monument se faisait vers l'est.



© Sarah Boscus - 2016



© Sarah Boscus - 2016

Le tumulus qui enserrait la chambre est resté discernable, avec quelques éléments du parement encore visibles.



Dispersion maximale des pierres du parement du tumulus ¹⁴



© Michel Bompieyre - 2016

¹⁴ Vue satellite, site Géoportail. Infographie Michel

Le dolmen des Clotes de l'étang

Le dolmen des Clotes de l'étang, situé à plus d'un kilomètre de celui du Col de Trabesses fut redécouvert en 2016 par Michel Bompieyre¹⁵. Il se distingue du précédent par son implantation au cœur d'une petite doline (1709 m d'altitude), en contrebas du Pic de la Lisse d'Embarre. Il ne domine pas le paysage alentour mais se trouve légèrement surélevé par rapport au lac saisonnier situé à quelques mètres, en fond de combe.



© Michel Bompieyre - 2016

Également ruinée, la chambre sépulcrale est constituée par des blocs de granodiorite, que l'on trouve directement sur place. Là aussi, les divers éléments constituant l'architecture sont identifiables, bien que le tumulus apparaisse moins bien conservé. L'orientation du monument, vers l'est, reste dans la tradition de la plupart des dolmens du département et de ceux situés le long de la côte atlantique¹⁶.



© Michel Bompieyre - 2016



Pierre de chevet

¹⁵ Opération de prospection-inventaire commune de Mijanès (Ariège), rapport 2016. Bompieyre Michel, chargé de mission pour la valorisation du patrimoine de la commune de Mijanès.

¹⁶ Les monuments méditerranéens sont principalement orientés vers l'Ouest.

Malheureusement, nous n'avons pas plus d'informations quant au contenu de ces deux monuments sépulcraux, dont l'état actuel résulte très certainement de pillages anciens. En Ariège, peu de dolmens ont fait l'objet de publications détaillées. L'ensemble mégalithique le plus connu est certainement celui de la commune du Mas-d'Azil comprenant 12 des 23 sépultures mégalithiques du département. Quatre d'entre elles ont été fouillées par l'abbé Jean-Jacques Pouech, vers 1864-65 (Cap del Pouech, Peyré, Brillaud et Balignas)¹⁷. De nombreux restes anthropologiques ont été retrouvés, accompagnés d'éléments de parure (perles, pendeloques), de céramique et d'éléments lithiques (pointes de flèches, haches, éclats, outils divers). En l'absence de datations C14 dans les monuments ariégeois, ils sont rattachés à la fin du Néolithique (3500 - 2100 av. notre ère), de par le matériel archéologique qu'ils contenaient. En ce sens, ces monuments pourraient avoir eu une phase d'utilisation contemporaine avec la grotte du Toueil, fouillée en 1996 et 1997 par Christian Perrenoud¹⁸.

Remarque :

Considérant le rattachement de ces mégalithes à la fin du Néolithique, il convient de rapprocher leur construction aux phases de déforestation de la sapinière à des fins agro-pastorales dans le pourtour de la doline (Soucarrat) à partir de 3330 BC selon Didier Galop.¹⁹

Sur le site des Clotes de l'étang, les études polliniques montrent que ce n'est qu'à partir de 2900 BC qu'apparaissent les premiers indices probants d'activités pastorales accompagnées d'un défrichement apparemment récurrent par le feu²⁰.

LES MENHIRS

Un menhir est une pierre dressée, plantée verticalement. Il constitue l'une des formes caractéristiques du mégalithisme.

Les menhirs se rencontrent de façon générale un peu partout en Afrique, Asie et Europe, mais c'est en Europe de l'Ouest qu'ils sont le plus répandus. Dans cette région, ils ont été érigés au Néolithique.

Pour certains chercheurs, il existe au Néolithique à côté de ces mégalithes, leurs équivalents en bois appelés, faute de terme créé pour les désigner, menhirs en bois.

Deux monolithes pourraient se révéler avoir le statut de menhirs :

- Monolithe couché du col de sTrabesses
- El piquet au lieu-dit « Pinsou »

Néanmoins, seule une expertise archéologique pourrait attester son statut pour l'un d'entre eux. Concernant l'autre monolithe, l'existence d'une pierre dressée d'une certaine dimension, aujourd'hui disparue est décrite par plusieurs témoins.

¹⁷ POUECH J.-J. (1872) - Groupe de dolmens et de demi-dolmens des environs du Mas-d'Azil, *Bulletin archéologique du Tarn-et-Garonne*, t.II, p.41-86; BOSCUS S. (2017) –Territoires mégalithiques et espaces néolithiques en Ariège: l'exemple du secteur du Mas d'Azil dans son contexte régional, Rapport de Prospection Thématique, DRAC Occitanie, 168 p.

¹⁸ BSR Midi Pyrénées 1996; ROUQUEROL N. (2004) – Du Néolithique à l'Âge du bronze dans les Pyrénées centrales françaises, *École des hautes Études en sciences sociales*, n° 16, 187 p.

¹⁹ Didier Galop. Chargé de recherche CNRS. Docteur en Géographie. Directeur du laboratoire GEODE UMR 5602. Directeur de l'observatoire Homme-Milieu Haut-Videssos INEE. Université Toulouse Jean-Jaurès.

²⁰ La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées. 6000 ans d'histoire entre Garonne et Méditerranée. Didier Galop, préface de Georges Bertrand.4°-675 ; Géode-Laboratoire d'écologie Terrestre-FRAMESPA.

Le monolithe couché du Col de Trabesses

Situation géographique

Il s'agit d'une pierre monolithique couchée et isolée dans un flanc de prairie, dans la commune de Niort-de-Sault, en limite de la commune de Mijanès, en contrebas de la route départementale D25 au Nord du col de Trabesses à 1913 mètres d'altitude²¹ et à 654 mètres à vol d'oiseau du dolmen éponyme. Il n'existe pas d'indice toponymique relatif à cette pierre.



Contrairement aux autres rochers qui affleurent du sol ou forment l'enrochement des crêtes et mamelons environnants, cette pierre est isolée.

Elle est orientée Sud-Est / Nord Est, de sa partie la plus large à sa partie la plus étroite.

Sa forme générale est rectangulaire s'effilant vers l'une des extrémités. Cette dernière semble cassée. A 50 cm de cette extrémité, une autre pierre pointue de plus petite dimension, elle-même couchée au sol, semble la prolonger.



© Michel Bompiyre

²¹ Latitude : 42.734832, Longitude : 2.0044367 (outil de mesures du site Géoportail.gouv).



Dimensions



Base carte site Géoportail-traitement graphique Michel Bompieyre



Pierre affleurante ou couchée ?

Le soulèvement du tapis herbeux entre les deux pierres, a permis de vérifier :

- que le bloc monolithique n'était pas un affleurement rocheux et que les deux blocs le composant reposent sur le sol sans prolongement dans le sol.
- qu'il n'y avait pas de lien physique (sous l'herbe) entre les deux blocs.

Bien qu'un membre du Service régional archéologique de la DRAC Occitanie ait pu constater in situ l'existence de ce monolithe, il n'y a pas eu d'expertise officielle le concernant, contrairement aux deux dolmens.

« EL PIQUET »

L'existence d'un monolithe décrit comme d'une grande hauteur, aujourd'hui disparu, a été attestée par plusieurs témoignages d'habitants de Mijanès (la pierre était encore présente en 1954).

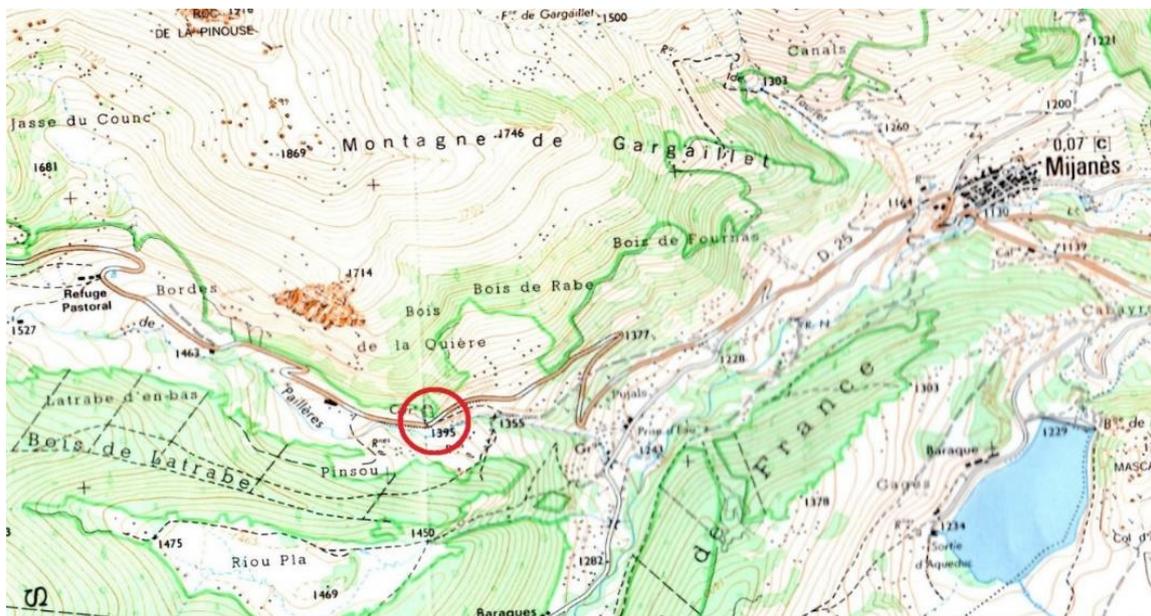
Le fait qu'il n'y ait pas de pierre de bornage dans les prairies de fauche²², était un facteur déterminant au recueil des témoignages des six personnes qui déclaraient avoir connu son existence.

Ces témoignages procèdent par interactions de leurs propres expériences agro-pastorales avec des perceptions topographiques légèrement divergentes. Malgré cette labilité mnémonique, il existe une convergence descriptive de la forme générale de ce monolithe et de son emplacement dans un rayon de 50 mètres.

Description

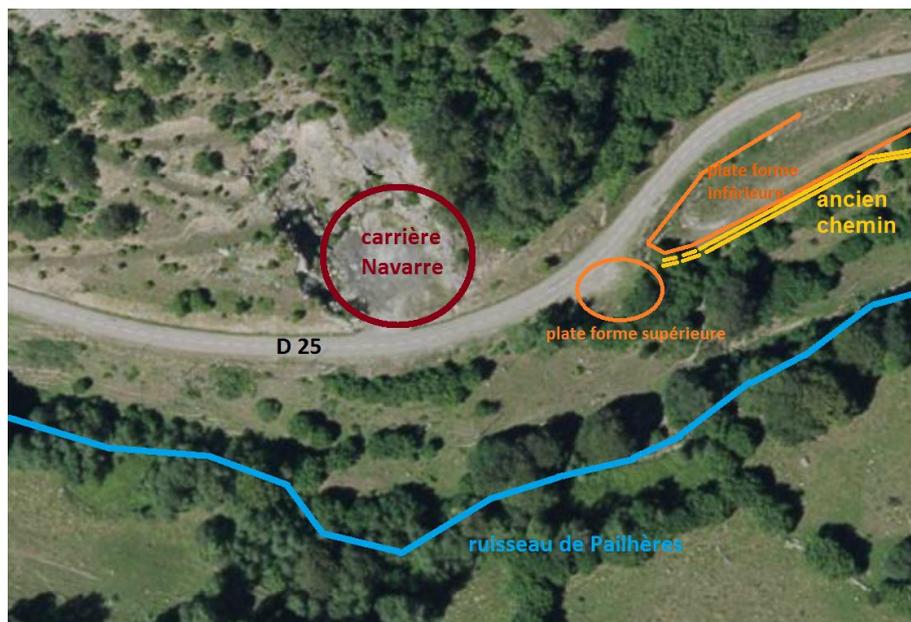
Cette pierre, dont il n'existe aucun indice toponymique, était située en bordure de l'ancien chemin allant de Quérigut à Ax-Les-Thermes, quasiment à l'endroit où il se confond actuellement avec la route départementale D25, à proximité de l'ancienne carrière Navarre, au lieu-dit « Pinsou », sur la rive droite du ruisseau de Pailhères.

L'altitude présumée variant selon l'emplacement indiqué par les différents témoins entre 1390 et 1395 mètres, ces derniers la situant sur l'une ou l'autre des plates-formes qui se succèdent, créées ou aménagées sur des propriétés par l'entreprise Navarre à des fins de concassage ou de stockage.



Base carte site Géoportail-traitement graphique Michel Bompieyre

²² Les limites des prairies avoisinantes en contre-bas de la D25 ne sont pas matérialisées par des murets de pierres sèches.



Les témoins

Par ordre alphabétique :

- Monsieur Marcel Bompieyre, né le 25 avril 1934 à Toulouse, domicilié à Limoges, propriétaire à Mijanès.
- Monsieur Alphonse Dubuc, né le 27 juillet 1932 à Mijanès, domicilié et propriétaire à Mijanès
- Monsieur Georges Perry, né le 29 septembre 1934 à Mijanès, domicilié et propriétaire à Mijanès.
- Monsieur Jacques Resplandy, né le 18 juin 1945 à Mijanès, domicilié à Perpignan, propriétaire à Mijanès
- Madame Marinette Uteza, née le 12 septembre 1924 à Mijanès, domiciliée et propriétaire à Mijanès
- Monsieur Robert Uteza, né le 4 avril 1929 à Mijanès, domicilié à Sète et propriétaire à Mijanès.

Chaque témoin a répondu à une batterie de questions relatives à l'emplacement, la forme, la couleur, les dimensions, le statut ou la fonction éventuelle, l'appellation, etc. de ce monolithe.

Positionnement du monolithe par les témoins



Témoignages et dessins

Témoignage de Monsieur Marcel Bompieyre

Entretien téléphonique et épistolaire mai et septembre 2016

Monsieur Bompieyre fut le premier à mentionner l'existence de cette pierre.

Il est l'un de ceux qui lui affecte une hauteur supérieure à celle d'un homme, entre 2m50 et 3m50 et une largeur de 60 à 70 cm ; il la situe sur la plateforme supérieure où est implanté aujourd'hui un poteau télégraphique.

Contrairement à d'autres témoignages, la pierre était pour lui perpendiculaire à l'ancien chemin. On la voyait de face depuis les près inférieurs à hauteur du pont conduisant au lieu-dit Riou pla ; on aurait dit « *un homme qui nous regarde* ».

Monsieur Bompieyre ne peut pas indiquer si cette pierre était façonnée ni sa catégorie minérale, « *elle était grise* » indique-t-il seulement.

Il réfute l'idée que ce monolithe eut une fonction de bornage. Il n'a pas souvenir, comme deux autres témoins l'indiquent²³, que le chemin fut bordé de pierres plates fichées verticalement ; pour lui il s'agissait d'un mur classique en pierres sèches.

Monsieur Bompieyre n'a pas eu connaissance de l'existence d'un abri de pierre à proximité immédiate du monolithe comme l'évoque un autre témoin²⁴.

Monsieur Bompieyre n'ayant pas produit de dessin, il lui a été présenté diverses formes de menhirs. Il a opté pour la photographie qui lui paraît être la plus proche « del Piquet »



Témoignage de Monsieur Alphonse Dubuc

Entretien et déplacement in situ du 24 février 2016

Entretien du 29 juillet 2016

Ce dernier, comme Monsieur Marcel Bompieyre, situe le monolithe sur la plateforme supérieure créée du temps de l'exploitation de la carrière Navarre et lui affecte une hauteur d'environ 3 mètres. Monsieur Dubuc a comme repaire une parcelle dont il est propriétaire et dont le côté Nord jouxte le tracé de l'ancien chemin.

Il évoque un souvenir très précis de la gêne qu'occasionnaient les dalles verticales qui bordaient ce dernier sur plusieurs mètres de part et d'autre du monolithe. Dalles qui l'obligeaient à passer le foin par-dessus pour charger le traîneau stationné dans le chemin creusé d'ornières, légèrement en contre-bas du monolithe.

Cependant, il peine quelque peu à situer exactement son emplacement sur la largeur de sa parcelle en précisant qu'il n'avait pas le droit de traverser la parcelle voisine. Monsieur Dubuc me confie un croquis du secteur en s'appuyant sur ses souvenirs et sur le cadastre.

Il évoque deux appellations différentes :

- Piquet dé Pinsou
- Piquet d'en Taberniét

²³ Témoignage de Messieurs Dubuc et Resplandy

²⁴ Témoignage de Monsieur Perry

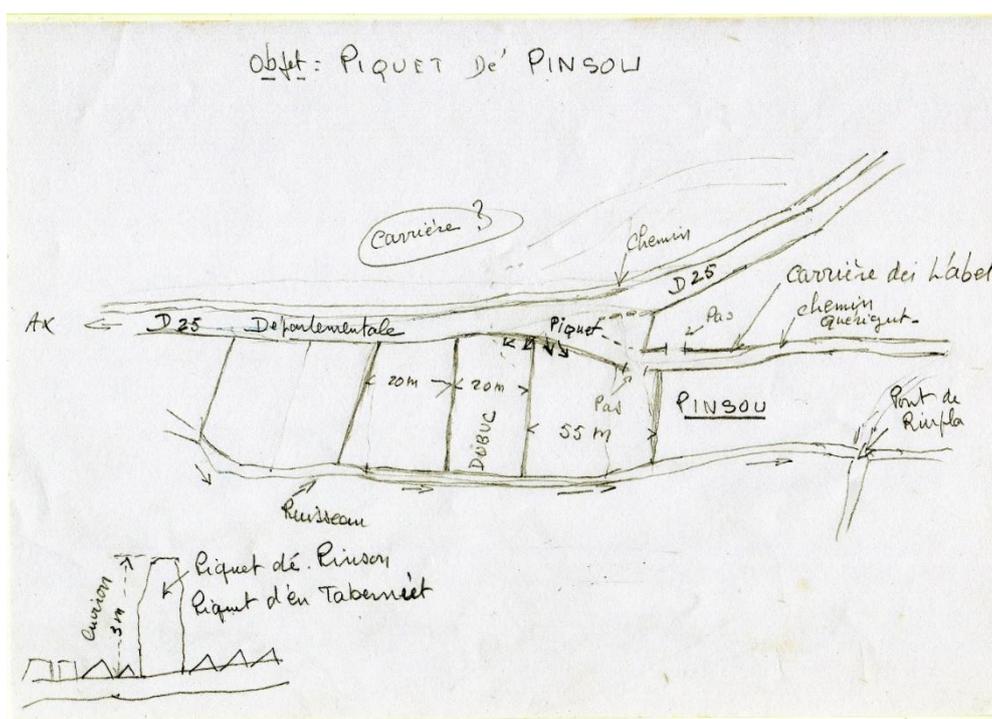
Si l'on s'en tient à la grammaire occitane le premier nom évoquerait l'appartenance au lieu (préposition *de*) et le second l'appartenance à une personne (double préposition *d'eri*). Un autre témoin²⁵ évoque un possible deuxième monolithe dès lors que son père lui précisait qu'ils allaient faucher « *al primiér piquet* » (au premier piquet).



Monsieur Alphonse Dubuc à l'emplacement présumé « del piquet » selon sa version.
Photographie du 24 février 2016

© Michel Bompiyre

Croquis-Plan effectué par Monsieur Dubuc



Témoignage de Monsieur Georges Perry

Entretien et déplacement in situ le 18 juillet 2016

Monsieur Perry est le seul témoin à situer l'emplacement du monolithe à l'extrémité ouest de la plateforme inférieure aménagée sur la propriété d'un des témoins²⁶ et destinée à accueillir le stock de matériau concassé de l'exploitation de la carrière Navarre.

Il est également le seul à associer l'emplacement « del piquet » à une « cabane », constituée de pierres verticales et d'un toit de pierres plates dont une des pierres verticales affleurerait encore du talus de la plateforme. Monsieur Perry décrit cette « cabane » de forme ovoïde, il apporte une précision ignorée des autres locuteurs : cette cabane abritait, pendant la seconde guerre mondiale, un emplacement de mitrailleuse tenu par la résistance²⁷.

Son estimation de la hauteur de la pierre (3m à 3m50) rejoint celle de deux autres témoins²⁸.

²⁵ Témoignage de Monsieur Resplandy

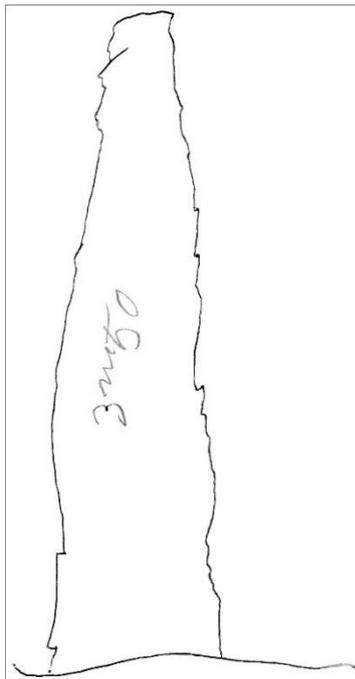
²⁶ Témoignage de Monsieur Resplandy

²⁷ Maquis de Picaucel réfugié dans le Donezan après une offensive allemande

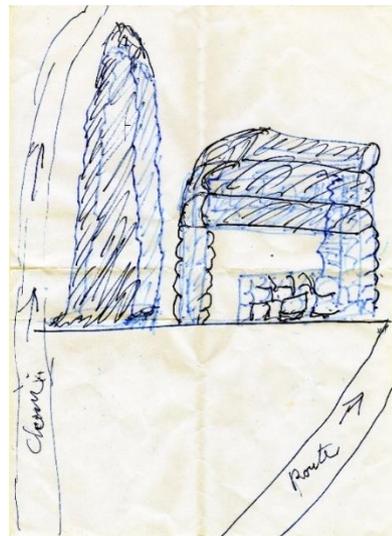
²⁸ Témoignages de Messieurs Bompiyre et Dubuc



Monsieur Georges Perry à l'emplacement présumé « del Piquet » selon sa version.
Photographie du 18 juillet 2016



Dessins de Monsieur Georges Perry



Témoignage de Monsieur Jacques Resplandy

Entretien et déplacement in situ le 23 août 2016

Monsieur Jacques Resplandy atteste que l'ancien chemin était bordé de pierres plates dressées comme on en voit en bordure de plusieurs autres chemins du Donezan.

La visite sur la parcelle familiale, qui fut remaniée par l'entreprise Navarre, nous permet de constater l'existence des dites dalles de l'ancien chemin affleurant sous le talus formé par le nivellement de cette parcelle.

Monsieur Resplandy a un souvenir assez précis du profil de cette parcelle avant le nivellement de celle-ci. Il peine cependant, en l'état, à situer l'emplacement exact du monolithe. Néanmoins, il est persuadé que la pierre était placée à l'extrémité de sa parcelle en bordure du chemin, assez proche de la jonction entre ce dernier et la D25. A la question de savoir si elle se situait à gauche ou à droite de ce dernier, il pense que si le monolithe était à droite du chemin en montant, il serait enseveli dans le talus de la plate-forme supérieure.

Après avoir parcouru les deux plateformes, il opte pour situer la pierre sur la plateforme supérieure, au plus près du talus surplombant sa parcelle.

Il précise que son frère aîné avait travaillé à la carrière au moment des nivellements de ces plateformes. Le décès de ce dernier ne nous permet pas aujourd'hui d'obtenir des renseignements sur le sort de ce monolithe.



Monsieur Resplandy apporte un détail intéressant, son père lui précisait qu'ils allaient faucher « *al primier piquet* » (au premier piquet). Monsieur Dubuc ayant également témoigné de deux noms différents....en existait-il un second ?

Dessin de Monsieur Jacques Resplandy

Témoignage de Madame Marinette Uteza

Entretien informel, août 2016

Madame Uteza a un souvenir précis de cette pierre, l'estime de nature granitique, d'une hauteur de 1m80 à 2 mètres et d'une largeur de 50 à 60 centimètres.

Elle l'a décrit comme s'affinant vers son sommet, elle n'a pas souhaité en faire un croquis ni se déplacer in situ pour en préciser l'emplacement.

Témoignage de Monsieur Robert Uteza

Entretien le 19 juillet 2016 et déplacement in situ du 3 septembre 2016

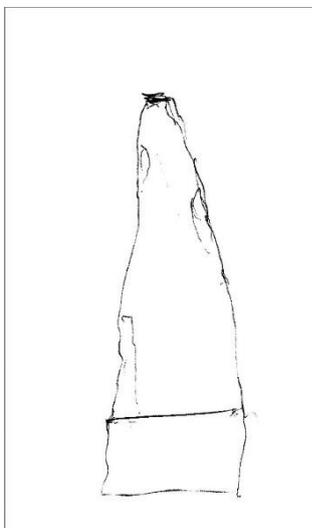
Ce témoin situe la pierre dans le même périmètre que Messieurs Bompieyre, Dubuc et Resplandy, sans pouvoir en situer cependant l'emplacement exact sur la plateforme supérieure de l'exploitation de la carrière Navarre.

Il était le premier à apporter des précisions sur la matière du monolithe, vraisemblablement un granite avec des inclusions plutôt sombres (« comme des ardoises » selon son expression). Monsieur Uteza est le seul témoin à se souvenir d'hachures horizontales sur la pierre.

La hauteur qu'il estime à 1m80 est inférieure à celle donnée par ceux des témoins l'indiquant à 3 mètres et plus, mais se rapproche de celle communiquée par deux autres témoins²⁹.

Concernant la largeur et l'épaisseur, son évaluation est plus conforme à celle évoquée par ces derniers (entre 50 et 60 cm de large et d'une épaisseur d'une vingtaine de centimètres).

Monsieur Uteza a quitté le village en 1954 et affirme qu'*el Piquet* était encore en place à cette date.



Dessin de Monsieur Uteza



Type d'inclusion évoqué par Monsieur Uteza

²⁹ Témoignages de Madame Marinette Uteza et Monsieur Resplandy.

CAVITÉS SÉPULCRALES ET NÉCROPOLE

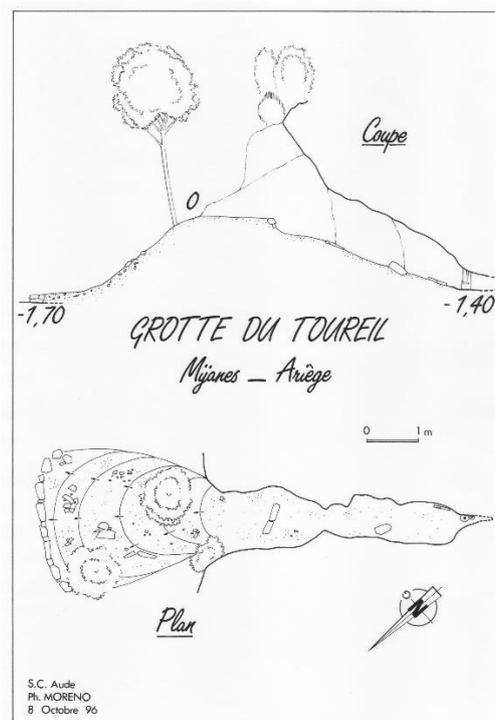
CAVITE SÉPULCRALE DU TOUREIL

Découverte en mai 1996 à la suite d'une désobstruction de nature spéléologique dans des conditions controversées, le site sépulcral du Toureil³⁰ a fait l'objet d'une procédure de sauvetage³¹ à l'automne 1996.

Cette petite sépulture est adossée à une falaise calcaire bordée par un petit plateau sur la rive droite du ravin du Toureil



Infographie Michel Bompieyre. Base site Géoportail.gouv



Plan établi par Monsieur Philippe Moréno, Conservateur de la grotte de l'Aguzou (Aude)

³⁰ - site n° 09 193 001 AP

³¹ - autorisation de sauvetage urgent n° SU 163 / 96

Il est apparu que cette cavité contenait un grand nombre de matériel archéologique dont la découverte fut tenue au silence durant quelques mois. Finalement informée par l'un des spéléologues, l'association A.P.I.H.M.D.³² a pratiqué à l'enlèvement conservatoire du matériel visible sur les déblais de l'excavation et a alerté la Direction régionale des Affaires culturelles Midi-Pyrénées. La fouille de sauvetage a été confiée au Centre Européen de recherche préhistorique de Tautavel³³.

Le matériel recueilli³⁴, hélas remanié à cause de la méthode de désobstruction malheureuse, n'a pas autorisé d'informer sur les rites funéraires utilisés dans cette sépulture.

Néanmoins, son rattachement à d'autres gisements identiques situés dans le Pyrénées orientales (sépulture de Montou, grotte de Saint-Martin), comme dans le Gard (Aven de la Boucle, Corconne) ou dans les Alpes Maritimes (dolmen de Peyraoutes, Roquefort Les Pins), montre l'appartenance à une même zone culturelle de ces populations nomades ou semi-nomades des périodes du Chalcolithique³⁵ et de l'âge du Bronze.

Les sépultures collectives en dépôt successif et parfois simultané de cadavres se généralisent au Néolithique final et restent courantes durant ces deux périodes.

La pratique de regroupement des os des sépultures précédentes permettait de faire de la place pour les nouveaux cadavres.

Ces cavités sépulcrales ont la plupart du temps servi durant des siècles, coexistant fréquemment avec des pratiques d'incinération à partir de l'âge du Bronze.

L'étude menée par Mademoiselle Virginie Teilhol³⁶, a apporté une contribution à l'étude anthropologique des restes humains de la cavité sépulcrale du Toureil.

En l'occurrence elle nous apprend qu'au moins 70 individus ont été placés dans cette sépulture qui se caractérise par une forte présence d'enfants très jeunes et d'un nombre d'adultes assez faible (20%).

La topographie du couple falaise – plateau cultural, terminant une petite vallée drainée par le ruisseau du Tourret, ainsi qu'un certain nombre « d'anomalies » tumulaires, pourrait porter à croire que nous sommes en présence d'une aire occupée par une société agro-pastorale ancienne.



La cavité du Toureil après la fouille
©Michel Bompieyre

³² Association pour la promotion des initiatives des habitants de Mijanès et du Donezan (aujourd'hui dissoute)

³³ Fouille sous la responsabilité de Monsieur Christian Perrenoud, UMR 5590, CNRS

³⁴ - A ce jour plus de 2000 objets ont été inventoriés, réunies dans trois collections : Bompieyre (1323 objets) ; Moréno (426 objets) et sauvetage urgent de 1996 (326 objets), dont 1579 restes humains, 155 restes de faune, 64 pièces mobilières.

³⁵ - Chalcolithique, époque de la protohistoire où le cuivre commence à être en usage.

³⁶ -Diplôme d'études approfondies en Géologie, paléontologie humaine et préhistoire, présenté le 19 septembre 1997. Muséum national d'histoire naturelle, Université de Perpignan.

Un plan de valorisation évolutif avait été conseillé en 2004 afin de ne pas figer des structures sur une topographie d'interprétation en devenir (actes scientifiques qui pourraient se poursuivre sur le site et ses alentours).

Ce plan n'a jamais été concrétisé malgré l'intérêt scientifique, didactique et de développement local qu'il aurait induit.

Il comportait :

- Une campagne de sondages du sol du plateau et des failles de la falaise, afin de déterminer l'éventuelle présence d'habitats, de structures rituelles ou de dispositifs funéraires autres.
- Un aménagement didactique, basé sur l'historique de la découverte, le rattachement du site à des pratiques funéraires inscrites dans une aire culturelle comparable et les conclusions du mémoire du diplôme d'étude approfondie de Virginie Teilhol.
- La mise en place des informations sur les parcours d'accès au site.

CAVITE SÉPULCRALE SANCHE³⁷

Cette cavité a été découverte par l'agent de l'Office national des forêts Monsieur François Sanche en 1996 qui s'en est ouvert au conservateur régional du service archéologique de la Direction régionale des affaires culturelles-Midi-Pyrénées lors de sa venue en octobre 1997³⁸.

Une visite du site par des membres du Service régional de l'archéologie, site de Toulouse³⁹, a eu lieu le jeudi 22 octobre 2015. A cette occasion, des ossements humains, prélevés en surface par Monsieur Sanche en août 2015, ont été remis en place.

La localisation de cette cavité n'est pas indiquée à des fins conservatoires.



Entrée de la cavité
© Michel Bompieyre

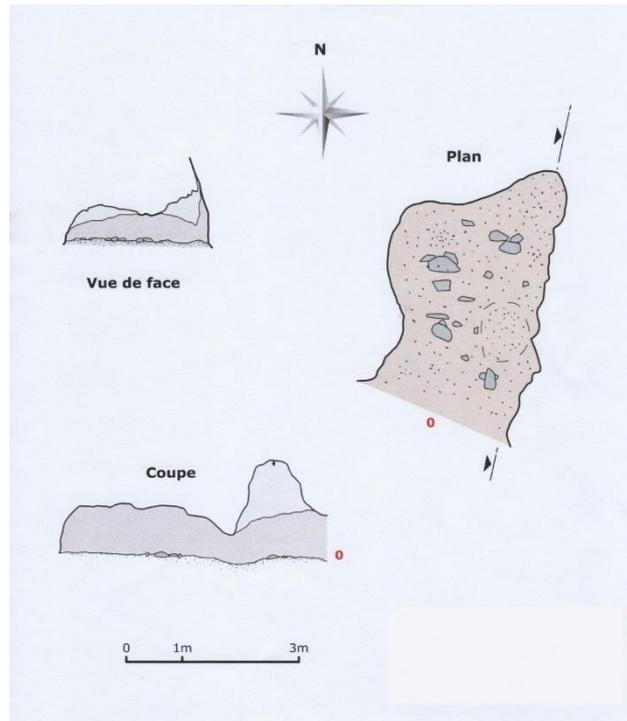


Intérieur
© Philippe Moréno

³⁷ N° Site Dracar : 09 193 002 AP

³⁸ Rapport de visite existant de François Rouzaud †. Ce dernier rapporte que la barre rocheuse qui abrite la cavité présente une particularité géologique qui à elle seule mériterait une étude.

³⁹ Messieurs Michel Barrère † et Frédéric Maksud.



Plan établi par Monsieur Philippe Moréno, Conservateur de la grotte de l'Aguzou (Aude)

NÉCROPOLE TUMULAIRE DES BORDES⁴⁰

PREMIER ÂGE DU FER

Site déjà répertorié mais documenté seulement en 2016 dans le cadre d'une mission archéologique de prospection-inventaire⁴¹

Réputée avoir été découverte en 1986, la nécropole tumulaire est déjà enregistrée comme entité archéologique⁴², sous le nom de « Nécropole tumulaire des Bordes ». Son attribution chronologique se situerait au Premier âge du fer⁴³.

Période archéologique caractérisée par l'usage de la métallurgie du fer et faisant généralement suite à l'âge du bronze. S'il est admis que l'âge du fer s'étend de 800 avant notre ère à la fin du I^{er} siècle de notre ère, ses limites chronologiques varient considérablement selon l'aire culturelle et géographique considérée. Ainsi peut-il être considéré comme appartenant à la Préhistoire, à la Protohistoire ou l'Histoire selon les aires géographiques considérées.

Les tumuli et la tradition orale

Aucune toponymie ne nous raccroche à la présence d'une nécropole tumulaire.

La question des pseudo-tumuli se pose avec insistance dès lors que la tradition orale veut que ces tertres fussent formés par le ratissage des prairies de fauche dans le but de les purger des cailloux d'une part et des résidus des cendres servant à amender les sols. Cette pratique étant attestée par des témoins, elle ne justifie pas pour autant ni le nombre, ni la variété de taille, ni la répartition des tertres.

Par ailleurs, l'observation montre que la grande majorité de ces anomalies topographiques ne correspondent pas à des rochers recouverts de sédiments par les intempéries sous vent dominant d'ouest. L'on peut remarquer néanmoins que dans certains cas la présence de rochers ait pu faciliter l'édification du tertre.

⁴⁰ Les photos et traitements graphiques : Michel Bompièyre. Les cartes sont issues du site Géoprtail.gov.

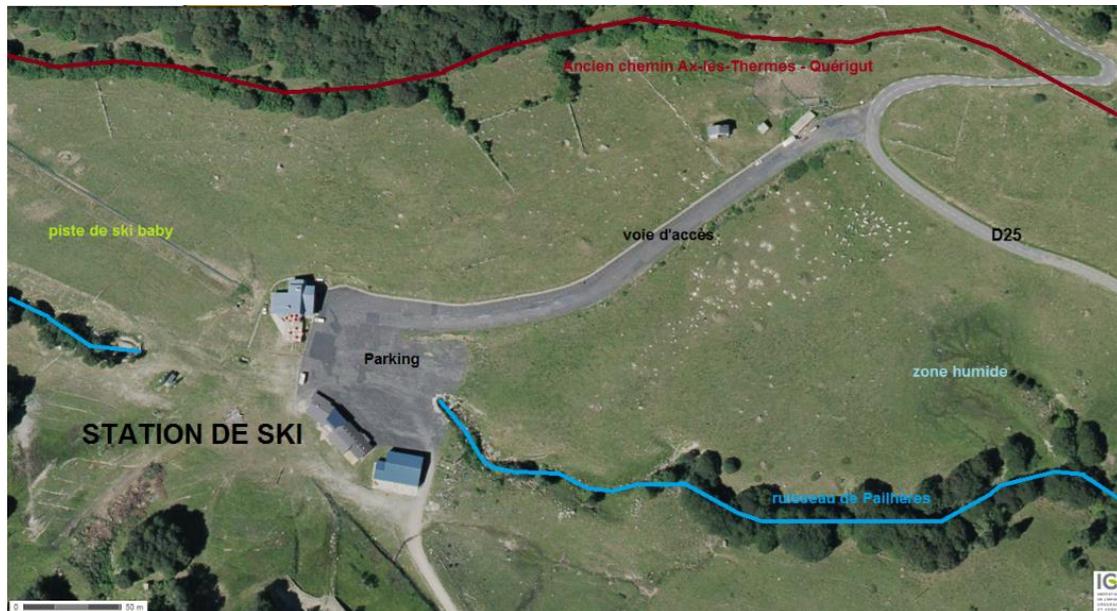
⁴¹ Autorisation par arrêté préfectoral n°404 du 20 novembre 2015 et arrêté modificatif n° 421/2015.

⁴² N° Dracar : 4022 ; N° de site Dracar : 09193101AH. Code EA : 4002 ; N° d'identité : 09 193 0003

⁴³ Jean Guilaïne, cité sans source dans un cartel de la Maison du Patrimoine du Donezan.

En l'état, dans son axe Nord-Sud, le site semble circonscrit entre le tracé de l'ancien chemin Ax-Les-Thermes – Quérigut et la limite du ruisseau de Pailhères. Il est coupé par la route départementale D25.

Dans son axe Est-Ouest, il se déploie depuis la zone humide à l'Est, jusqu'au milieu de la piste baby de la station de ski à l'Ouest. Cet axe est coupé par la voie d'accès au parking de la station.



Le site s'étend sur une surface de quelques 5 hectares 46, pour un dénivelé de 40 mètres. Les surfaces marquées par un point d'interrogation indiquent la présence de tertres dont le statut est incertain.



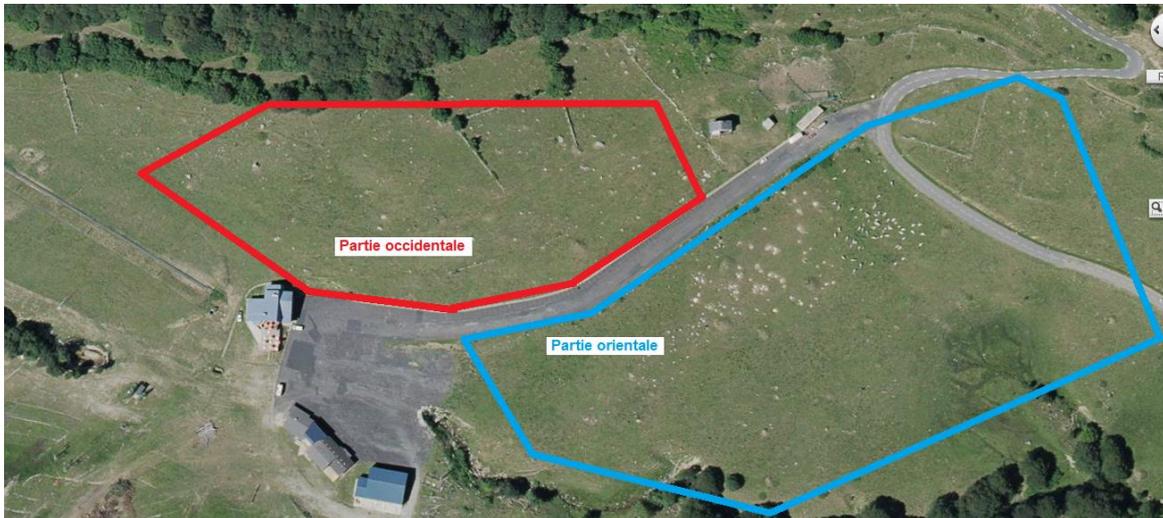
Infographies Michel Bompieyre, base carte Géoportail

RÉPARTITION DES TUMULI

Le site comporte de 21 à 30 tertres selon la validation ou non des tumuli de statut douteux ou incertains. Quatre tumuli sont intégrés dans des murs de limite parcellaire. Quelques doutes subsistent pour deux d'entre eux.

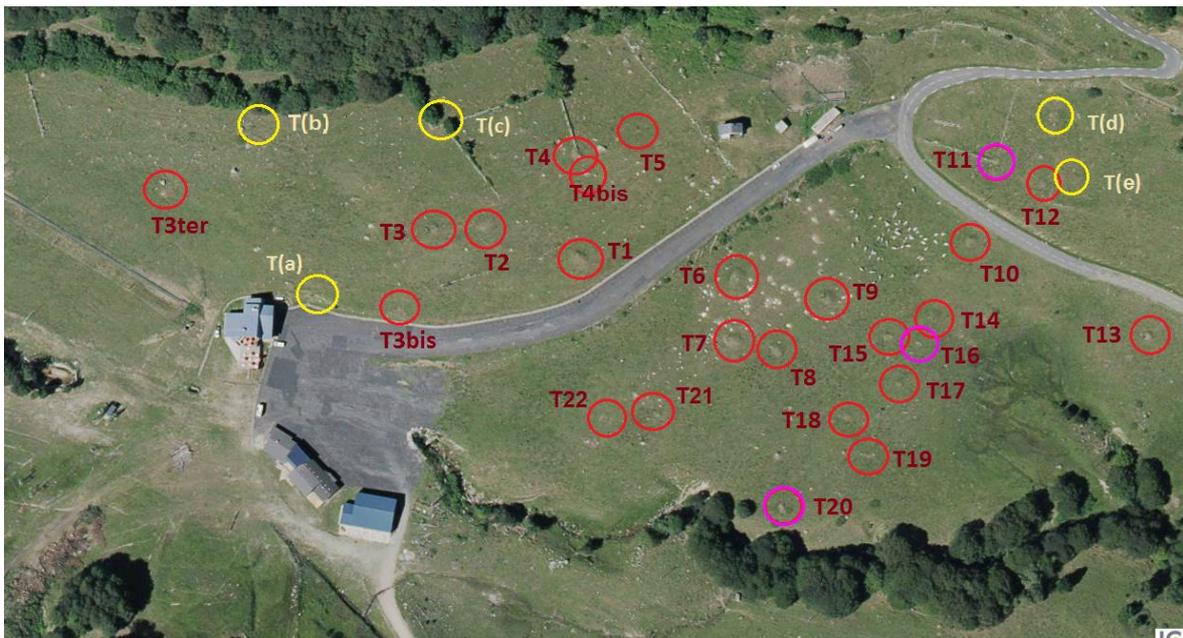
Les tumuli ont été numérotés selon une lecture du site de type « boustrophédon⁴⁶ ».

Ils se déploient de part et d'autre de la voie d'accès à la station de ski et de la route départementale D25. Par commodité, une partition en deux zones est indiquée sur la carte, l'une orientale et l'autre occidentale.



Par ailleurs, il est impossible de déterminer, faute de documents, à l'exception d'une seule carte postale, si les travaux relatifs à la construction du parking de la station de ski et à sa voie d'accès ont affectés la nécropole. Il semble néanmoins que l'un d'entre eux fut surmonté d'un poteau électrique.

EMPLACEMENT DES TUMULI



Infographies Michel Bompieyre, base carte Géoportail

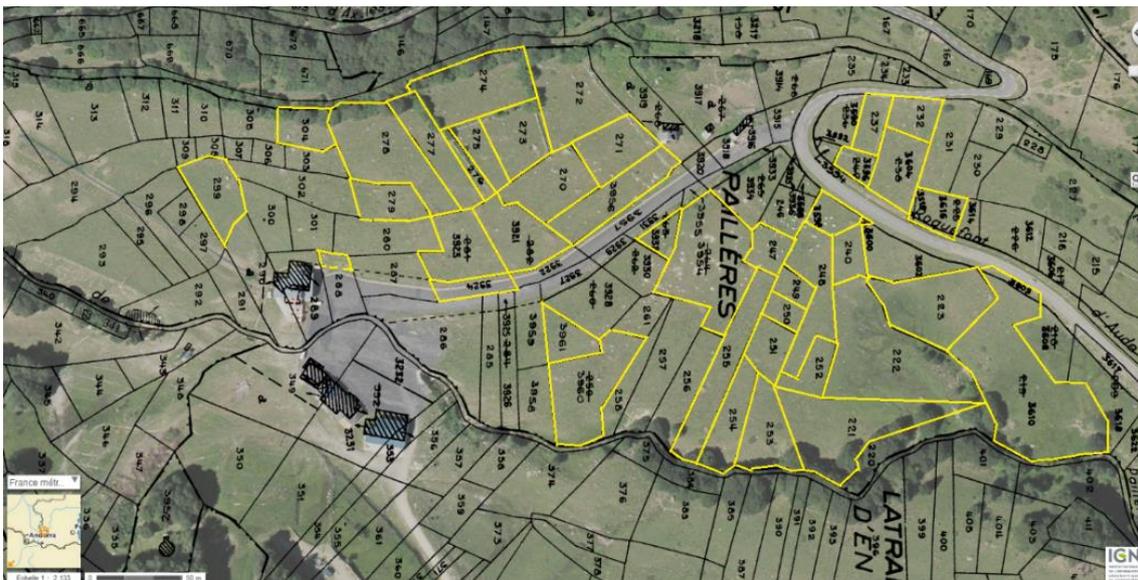
⁴⁶ Sens de lecture changeant alternativement d'une ligne sur l'autre de droite à gauche, puis de gauche à droite, imitant le mouvement des sillons tracés dans un sens puis dans l'autre.

Cerclés de rouge : les tumulus qui paraissent satisfaire à ce statut. Cerclés de rose : ceux pour lesquels un doute demeure. Ceux cerclés de jaune sont d'avantages incertains.

Les plus grands tumulus sont concentrés de part et d'autre de la voie d'accès au parking de la station de ski, deux dans la partie occidentale et quatre dans la partie orientale.

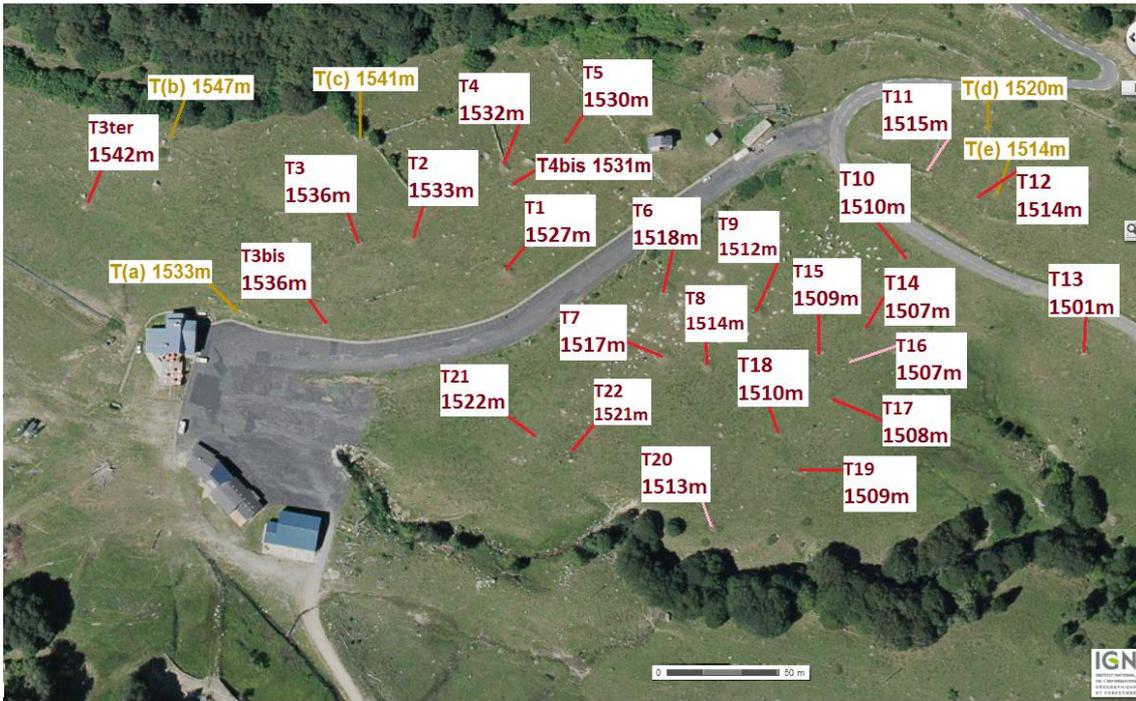


La localisation précise des tumulus par drone sur le parcellaire cadastral a été réalisée en 2017.



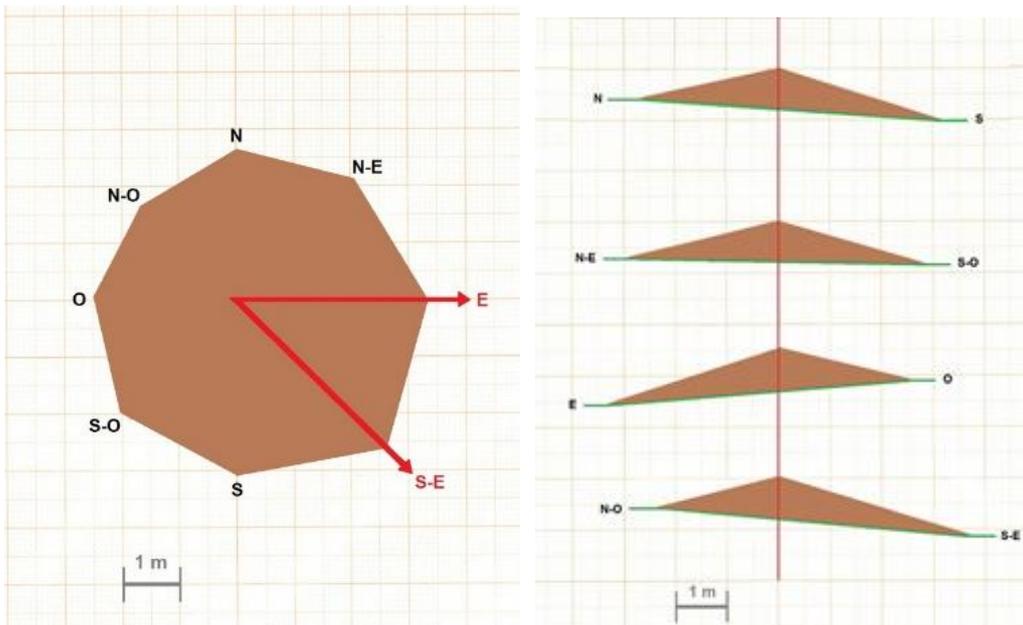
Infographies Michel Bompieyre, base carte Géoportail

Altitudes



Dimensions

Chaque tumulus a été mesuré selon des axes cardinaux en hauteur, longueur et largeur. Pour si peu que la moyenne de ces données ait un sens, elle tendrait à montrer que leurs déformations sont orientées Sud-Est et Est.



Infographies Michel Bompieyre

TUMULI DE LA PARTIE OCCIDENTALE DU SITE

Infographies Michel Bompiyre. Base Geoportail.gouv

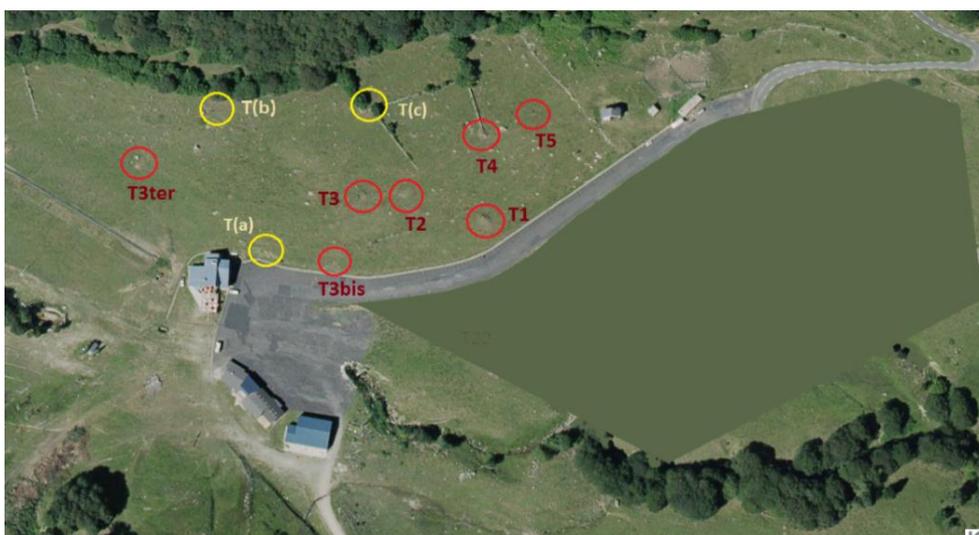
Cette partie du site se trouve limitée :

- Au Nord, par un long mur de limite parcellaire qui va de l'ancien chemin Quérigut-Ax-Les-Thermes à la voie d'accès au parking de la station de ski
- De Nord-Est en Sud-Ouest par l'ancien chemin Quérigut-Ax-Les-Thermes
- à l'Est par la voie d'accès au parking de la station de ski
- au Sud-Ouest par la piste baby.
-

Onze tumulus occupent cette zone.

Huit d'entre eux paraissent éligibles : T1 ; T2 ; T3 ; T3bis⁴⁷ ; T3ter⁴⁸ ; T4 ; T4 bis ; T5

Trois paraissent de statut incertain : T(a) ; T(b) ; T(c)



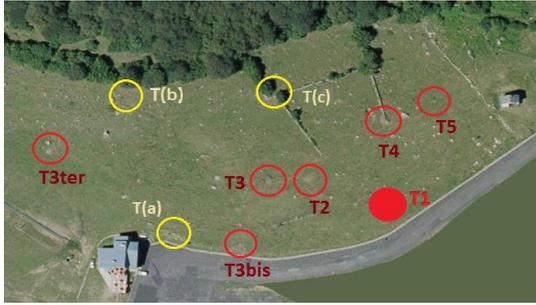
Deux des 6 grands tumulus sont situés sur cette partie occidentale du site



⁴⁷ Découvert après une première numérotation sur l'ensemble du site, il porte la mention « 3bis ».

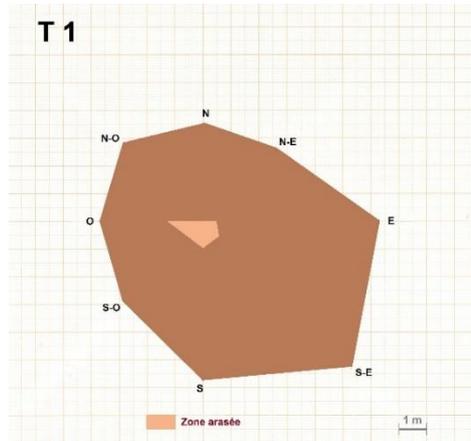
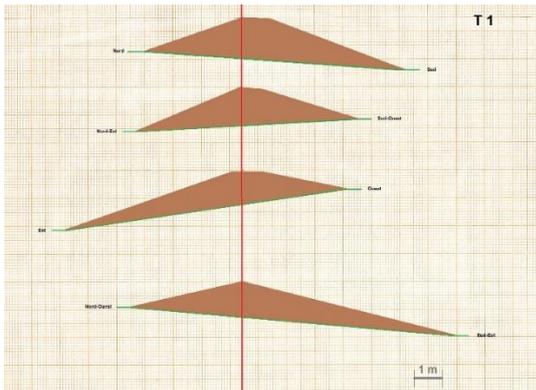
⁴⁸ Découvert après une première numérotation sur l'ensemble du site, il porte la mention « 3ter ».

QUELQUES EXEMPLES

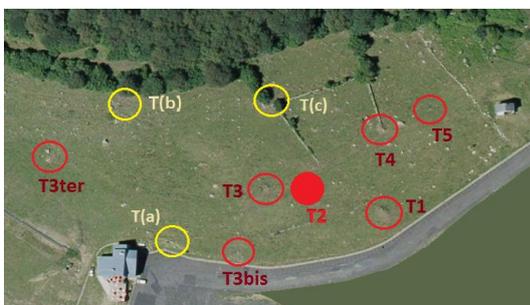


T1

Il fait partie d'un groupe de deux tumulus situés sur la zone occidentale parmi les 6 plus gros tumuli du site.

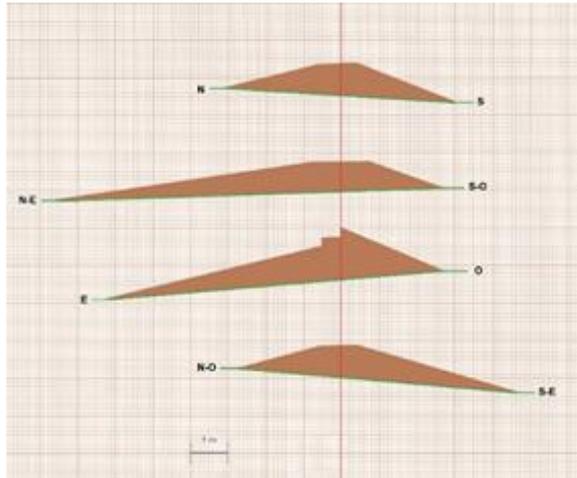
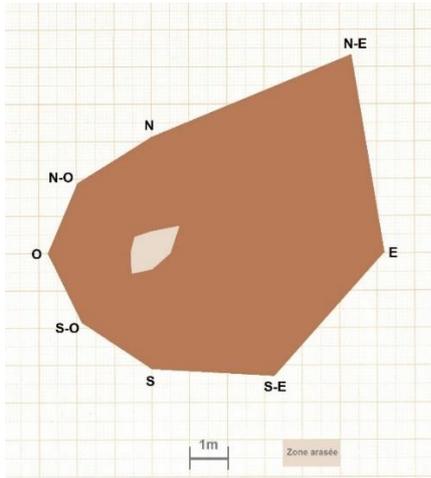


T1 - Face Nord



T2

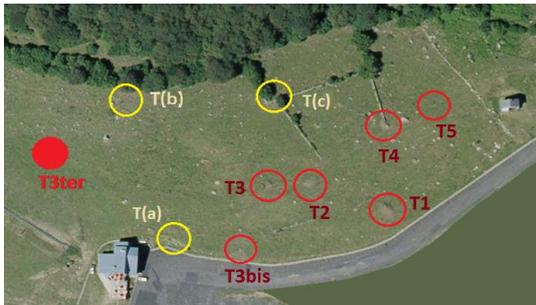
Il fait partie du groupe des deux tumulus situés sur la zone occidentale parmi les 6 plus gros tumuli du site.



T 2 - Face Ouest

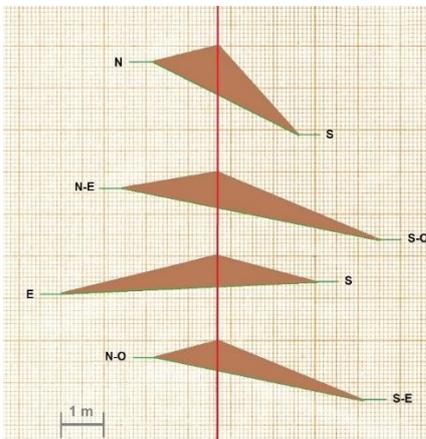
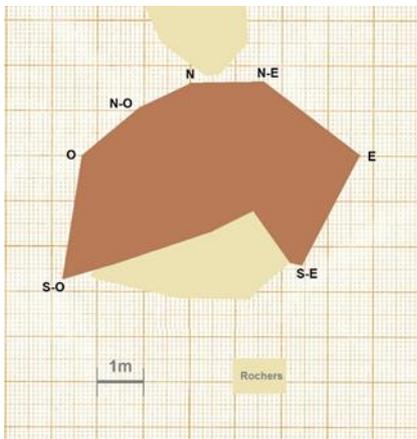


T 2 - Face Est



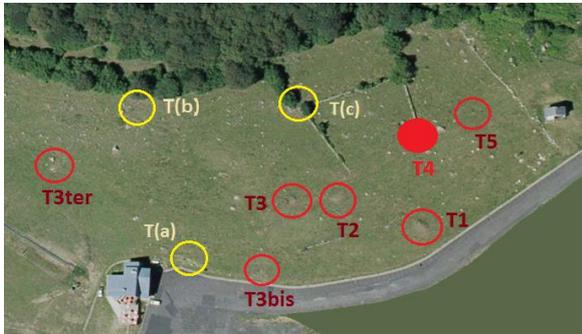
T 3 ter

A proximité de la piste baby, sa particularité réside dans sa position en bordure d'un mur de séparation parcellaire d'une part et dans sa situation entre deux blocs rocheux d'autre part. L'élévation du terre semble avoir profité de la présence d'un des blocs comme base d'appui.



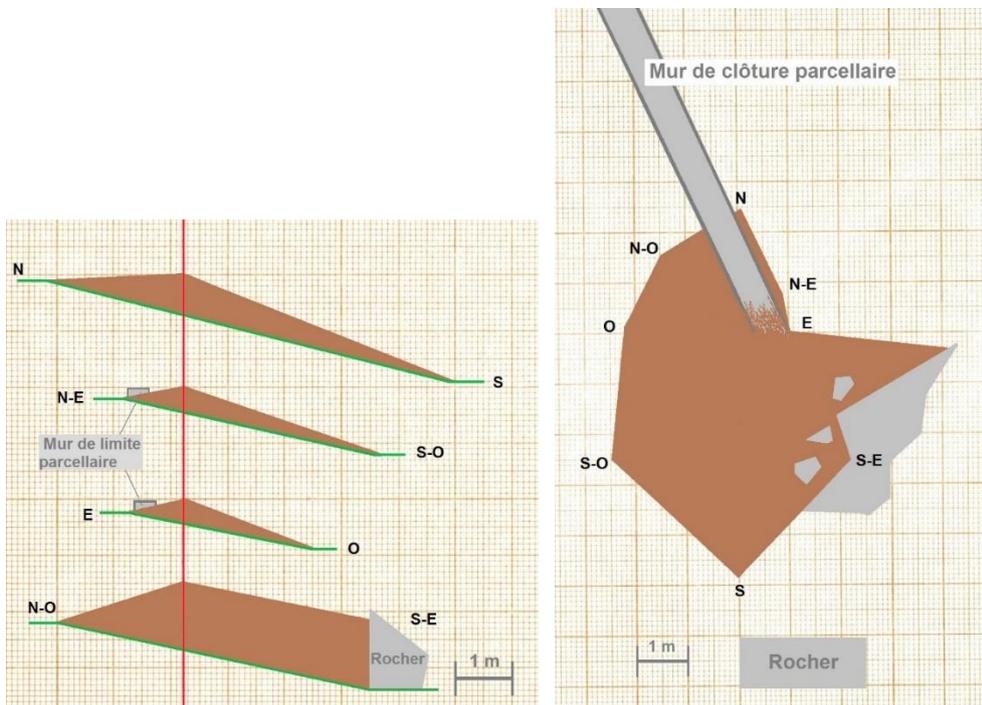


T 3ter - Face Nord



T 4

Pareillement au T3ter, il est caractérisé par son intégration dans un mur de limite parcellaire (qui le traverse sur un axe Nord-Sud). Au sud, un rocher de grande taille marque le terme du mur et la limite du tertre.



T 4 - Face Nord



T 4 - Face Sud

TUMULI DE LA PARTIE ORIENTALE DU SITE



Cette partie est limitée à l'Est par une zone humide ; à l'Ouest par la voie d'accès au parking de la station ; au Sud par le ruisseau de Pailhères et au Nord à l'intérieur d'un lacet de la route départementale D25 ;

Dix-neuf tumulus occupent cette zone.

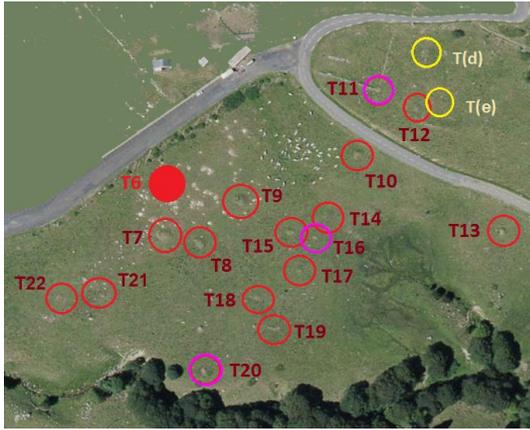
Quatorze d'entre eux paraissent satisfaire à ce statut ; Néanmoins, l'attribution de trois d'entre eux pourrait-être sujette à caution.

Quatre des six grands tumulus sont regroupés sur cette partie orientale du site.



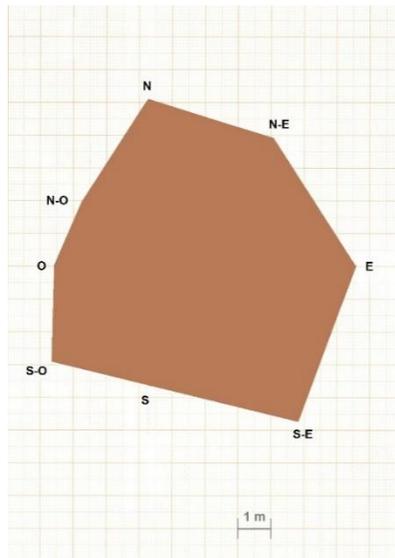
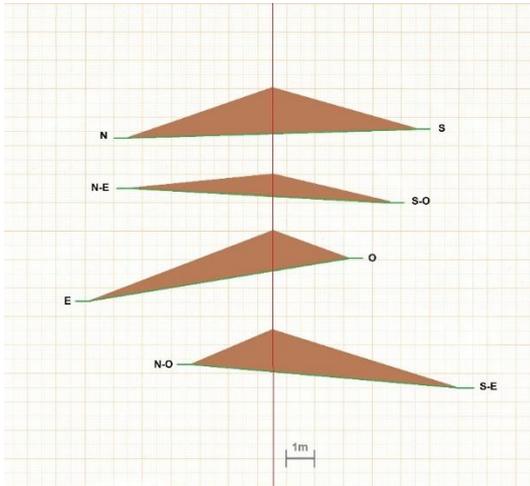
Infographies Michel Bompieyre, base carte Géoportail

Leurs longueurs s'échelonnent de 7 à 11 mètres sur les axes cardinaux. Les hauteurs s'étagent entre 1 et 2 m 40 selon la déclivité la plus forte du terrain.



T5

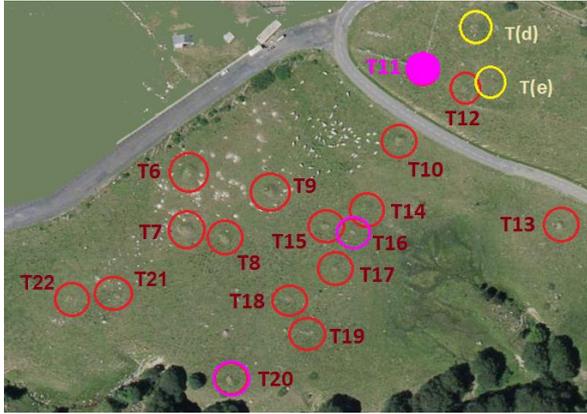
Il fait partie du groupe des quatre plus grands tumulus de la zone orientale



T 5 - Face Nord

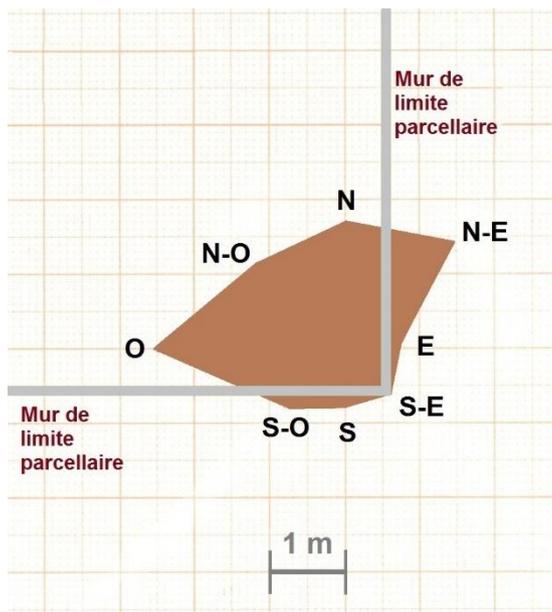
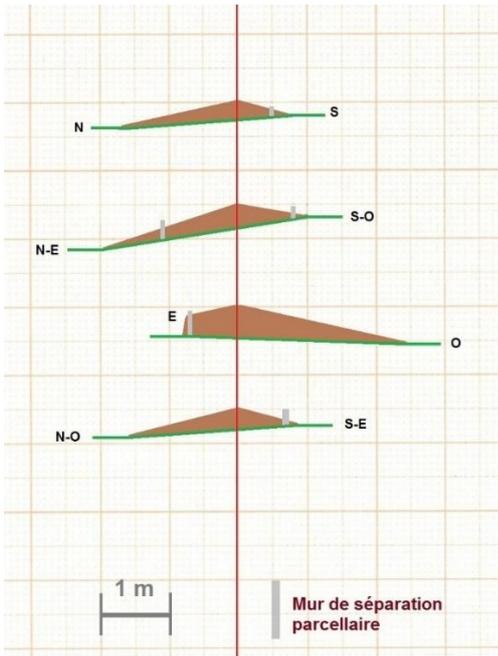


T 5 - Face Ouest



T 11

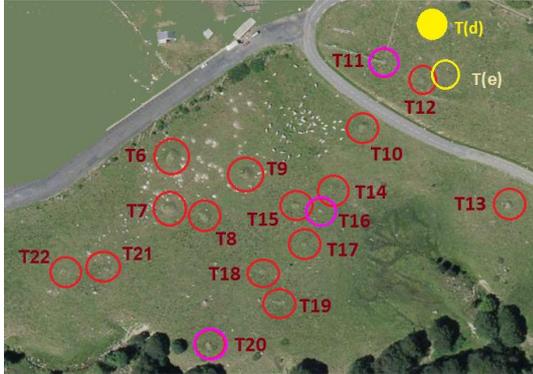
C'est l'un des 4 tumulus du site intégré dans un angle de mur de limite parcellaire.



T 11 - Face Sud

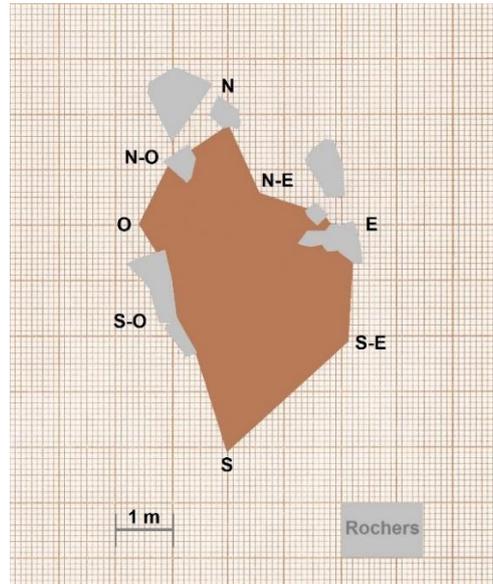
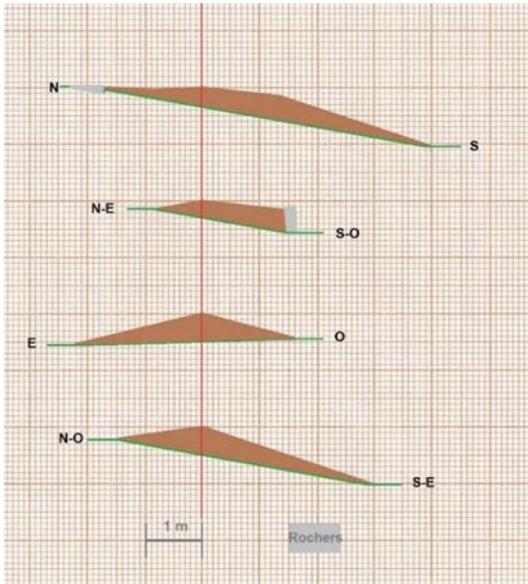
EXEMPLE D'UN TUMULUS INCERTAIN

Zone séparée de la plus grande partie orientale par la route départementale D25, elle comprend deux tertres incertains T(d) et T(e) qui côtoient les tumulus T11 et T12.



T(d)

Il est bloqué entre plusieurs pierres. Nonobstant ces présences rocheuses que l'on retrouve dans d'autres tertres sur le site, son côté Nord se confond quasiment avec le profil du terrain. Il a fait néanmoins l'objet de mesures compte tenu de sa morphologie particulière. S'il s'avérait néanmoins être un tertre, il serait le plus au Nord du site.



T(d) face Est



T(d) face Nord

Crédits photographiques © Michel Bompieyre
Infographies, plans, coupes : Michel Bompieyre
Vues satellites : Géoportail.gouv